

**Gestion des déchets et
assainissement à Fada
N’Gourma (Burkina Faso)**
Deux réalités, un récit

Laure ALBIGÈS

Ce travail a été réalisé dans le cadre des activités du Laboratoire Citoyennetés sous la responsabilité de Jean-Pierre Jacob et Peter Hochet.

Référence bibliographique pour citation

Albigès Laure, 2007, « Gestion des déchets et assainissement à Fada N’Gourma (Burkina Faso). Deux réalités, un récit », Étude Recit n°20, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 39p.

Résumé

Cette étude traite de l’assainissement dans la ville de Fada N’Gourma. Elle décrit les discours, les conceptions et les pratiques de chaque groupe d’acteurs ainsi que les projets communaux de gestion des déchets solides.

Elle montre que la gestion populaire des déchets est complexe et construite autour de conceptions de l’hygiène (gage de pureté, de moralité et d’intégration sociale), d’un mode de classification des déchets (neutres/toxiques, relevant de croyances concernant les modes de transmissions des maladies), de pratiques habituelles (jeter par terre en attendant le prochain balayage), de rapports à un espace-temps spécifique. La gestion des déchets engage des conceptions, des dispositifs d’objets et d’espace et des gestes.

A Fada N’Gourma si la gestion traditionnelle des déchets est marquée par une certaine cohérence, la gestion moderne (portée par les projets communaux) est dysfonctionnelle : d’abord parce que les promoteurs de l’assainissement partagent (pour la majorité) les mêmes pratiques que les usagers. Ils n’ont opéré qu’une appropriation formelle de « l’hygiénisme » qu’ils prônent. Ensuite parce qu’elle met en place un dispositif de poubelles et de décharges peu rationnel et difficile à utiliser dans la pratique.

De plus si l’assainissement est élevé au rang de problème public par les acteurs institutionnels, le déchet est "toléré" par la population et ne constitue pas un enjeu.

Abstract

The subject of this study is sanitation in the town of Fada N’Gourma. It describes the discourses, concepts and practices of the different groups of actors as well as the municipal solid waste management projects. It shows that popular waste management is complex and constructed around concepts of hygiene (guarantee of purity, morality and social integration), manners of waste classification (neutral/toxic, related to beliefs about disease transmission), typical disposal practices (throwing trash on the ground in anticipation of the next sweeping), relations to specific times and places. Waste management involves concepts, arrangements of objects, space and gestures. If in Fada N’Gourma traditional waste management is marked by certain coherence, modern management (supported by municipal projects) is dysfunctional: first because the majority of their promoters share the same practices as the users. Secondly because they have installed an array of garbage cans and waste dumps that is irrational and hard to use in practice.

Finally, although sanitation is framed as a public problem by the institutional actors, waste is "tolerated" by a general population that does not consider it to be a problem as such.

Table des matières

Liste des sigles	- 4 -
INTRODUCTION.....	- 5 -
Généralités sur Fada N’Gourma.....	- 5 -
Methodologie	- 6 -
MODES HABITUELS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS	- 6 -
Les déchets de la cour domestique : variation sur les catégories	- 6 -
Classification technique et classification locale	- 7 -
Classification par le mode de traitement et d’évacuation	- 7 -
Catégorisation selon le recyclage.....	- 10 -
La propreté : métaphore des relations et des positions sociales.....	- 11 -
De l’intégration sociale.....	- 11 -
Propreté et richesse	- 12 -
De la cour à la rue : la construction des espaces.....	- 12 -
L’indifférenciation de l’espace de la cour	- 12 -
De la concession à la rue : l’espace public comme accès libre	- 12 -
La rue : discours, pratiques et sanctions	- 13 -
Un objet réinterprété par les pratiques habituelles : la poubelle.....	- 14 -
Une logique de diminution plutôt que de disparition	- 14 -
Un marqueur de la fonction spatiale plutôt qu’un outil en soi	- 15 -
LA CRÉATION D’UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE : « LE CARTEL ASSAINISSEMENT » DE FADA.....	- 16 -
Historique de la gestion des déchets à Fada.....	- 16 -
Les douze caniveaux de Fada	- 17 -
Projet pilote de gestion des ordures ménagères	- 18 -
Tour d’horizon descriptif de la gestion publique des déchets : trois cas	- 22 -
Le marché central	- 22 -
Le marché à bétail	- 23 -
Sites de transfert et décharges : un circuit de collecte sans destination	- 23 -
Rôle et perception de l’assainissement de la ville par les acteurs institutionnels et les bailleurs	- 25 -
Les bailleurs de fonds.....	- 25 -
Le « cartel assainissement » de la ville de Fada	- 26 -
Les « oubliés » de l’assainissement.....	- 30 -
Les enjeux de l’assainissement.....	- 30 -
La coexistence de deux « mondes».....	- 32 -
APPROPRIATION FORMELLE DU SENS ET PERSISTANCE DES PRATIQUES.....	- 33 -
La persistance des conceptions et des pratiques : les pratiques habituelles dans les institutions	- 33 -
La coexistence des modes de traitement des déchets : le Centre hospitalier régional de Fada et la mise à distance de l’impur	- 33 -
CONCLUSION	- 35 -
BIBLIOGRAPHIE	- 38 -

Liste des sigles

AFD Boyaba	Association de femmes pour le développement (ONG)
APJ	Association pour la promotion des jeunes
Cagec	Cellule d’appui à la gestion communale
CHR	Centre hospitalier régional
DDC	Direction du développement et de la coopération
DECV	Direction de l’environnement et du cadre de vie
Ded	Service allemand de développement
DRS	Direction régionale de la santé
EPCD	Établissement public communal pour le développement
Ficod	Fonds d’investissement pour les collectivités décentralisées
Onea	Office nationale de l’eau et de l’assainissement
ONG	Organisation non gouvernementale
PDVM	Programme de développement des villes moyennes
Sofitex	Société burkinabé des fibres textiles
Sonabel	Société nationale d’électricité du Burkina Faso

INTRODUCTION

L’assainissement et, plus particulièrement, le traitement des ordures ménagères dans la ville de Fada, sont des thèmes qui font sens pour l’ensemble de la population¹. Ils sont par contre perçus et posés différemment selon les groupes d’acteurs. C’est ce que cette étude se propose d’expliquer. Il existe à Fada deux « mondes », deux manières de concevoir les ordures ménagères, correspondant à deux modes de gestion distincts, le premier adopté par les agriculteurs (représentant plus de 80% de la population de Fada), et le second proposé à travers des projets communaux par les acteurs institutionnels de la ville.

Le premier chapitre expose la manière dont sont traditionnellement gérés et catégorisés les déchets dans l’espace privé de la concession. Il aborde la gestion et l’appropriation des objets et des espaces. Le second chapitre traite d’un monde institutionnel que j’ai appelé le « cartel assainissement » de la ville de Fada qui propose une méthode de gestion des déchets que l’on pourrait qualifier de « moderne ».

Bien que ces deux réalités semblent très éloignées, voir isolées l’une de l’autre, l’ensemble de la population de Fada partage un certain nombre de perceptions et même de pratiques autour des notions d’hygiène, de propreté, et de pureté. Ce thème sera développé dans le dernier chapitre.

Généralités sur Fada N’Gourma

La ville de Fada est située sur le bassin versant du fleuve Niger à 220 km environ à l’est de Ouagadougou.

Elle est la capitale de la province du Gourma et celle de la région de l’Est. Érigée en commune de plein exercice en 1995, on estime sa population à 40 000 habitants. La ville est découpée en douze secteurs plus ou moins lotis et aménagés. Elle est composée en majorité de Gourmantché, autochtones de la région (plus de 60% de la population) et de Mossi. D’autres ethnies sont aussi présentes comme les Peuls et les Gourounsi ainsi que de nombreux migrants venus du Niger, Togo.

Les habitants sont à 83% des agriculteurs. Les autres activités économiques sont l’élevage, le commerce, la pêche destinée à la vente locale.

La Sofitex, usine d’égrenage du coton, est la plus grosse entreprise de Fada et celle qui emploie le plus de main d’œuvre.

La Sonabel dessert une partie de la ville en électricité, le centre administratif de la ville en particulier. La ville fait l’objet de coupures fréquentes. L’Onea est le principal fournisseur d’eau de la commune. L’eau représente le problème majeur de Fada. Seuls quelques 300 ménages ont l’eau courante et la distribution n’est pas continue. L’Onea répartit l’eau par rotation dans les différents secteurs de la ville, un secteur pouvant rester à sec pendant plusieurs jours. Les ménages doivent donc s’approvisionner aux fontaines construites par l’Onea.

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme de recherche « État local, gouvernance quotidienne et réformes du service public dans quatre pays africains (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger) » piloté par le Lasdel (Niamey) et financé par la DDC.

Méthodologie

J’ai dirigé mon travail dans un premier temps vers les institutions et les associations, au CHR de Fada pour passer ensuite avec les ménages. J’ai mené des entretiens que je voulais toujours libres avec de nombreuses ménagères, agents hospitaliers, présidents/présidentes, trésorières et membres des associations, ainsi qu’avec le personnel des administrations. J’ai privilégié les observations tout au long de cette étude : au niveau des institutions, associations, de la pré-collecte des ordures ménagères, au marché central de Fada, au marché à bétail, sur les sites de transfert, à la décharge brute. Au niveau de l’hôpital j’ai suivi les agents d’entretien dans leur travail, les attachés de santé lors de plusieurs opérations et soins, la vie des « accompagnants » et des personnes hospitalisées au jour le jour. J’ai vécu (pendant plusieurs mois) vraisemblablement dans la famille gourmantché la plus « traditionnelle » de Fada située dans le plus vieux quartier (maintenant secteur 9) de la ville, ce qui m’a permis d’observer ses pratiques quotidiennes. J’ai aussi passé du temps dans des concessions avec des femmes, simples ménagères ou ayant une activité économique dans l’espace de leur concession².

MODES HABITUELS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS : PRATIQUES, ESPACES, TOLÉRANCES ET RÉINTERPRÉTATION

La première chose qui frappe le regard quand on se penche sur la question de l’assainissement dans la ville de Fada est la nette différence entre l’état d’insalubrité de la ville et la propreté des concessions.

« La ville est sale ! » [Florence Nikiema, ménagère] ; « regarde, les gens pissent n’importe où ! Il y en a même qui chient dans la rue ! » [Amadou Lompo, cultivateur] ; « tu as regardé les caniveaux au bord du goudron ? Il y a de tout là dedans et ça pue ! » [Pierre Thiombiano, instituteur] ; « Si il y a les moustiques et les mouches c’est à cause de ça, c’est sale ! Il y a des tas d’ordures partout ! » [Hassana Diallo, commerçante].

Tous mes interlocuteurs s’accordent sur le fait qu’il existe un fossé entre l’état de propreté et la gestion de l’espace public et celles de l’espace privé. Dès le début de la recherche il m’a semblé important de vérifier si les pratiques et les comportements des individus se modifient en fonction de l’espace dans lequel ils évoluent ? Et le cas échéant pourquoi ?

Les déchets de la cour domestique : variation sur les catégories

Dès mes premiers entretiens sur la gestion des ordures ménagères dans les ménages j’ai été confrontée à une certaine incompréhension. Mes interlocuteurs ne voyaient pas pourquoi je travaillais sur ce sujet, en quoi cela pouvait avoir de l’importance ? Ce que j’ai d’abord pris pour de la méfiance en pensant que les femmes pouvaient se sentir jugées en abordant des questions sur

² J’ai rencontré quelques difficultés au début de ma recherche pour avoir accès aux documents (diverses études menées sur la gestion des déchets à Fada) produits par l’EPCD (structure de maîtrise d’ouvrage déléguée de la commune), apparemment parce que le Laboratoire Citoyennetés n’avait pas prévenu l’EPCD de ma venue. Cependant, les réelles raisons de ce refus restent obscures pour moi. J’ai aussi eu quelques difficultés pour avoir accès à l’histoire du peuplement de Fada. Certains chefs coutumiers refusaient de parler sans l’aval écrit du roi et du préfet (pour l’anecdote, il m’a fallu m’agenouiller plusieurs fois devant le roi pour qu’il me mette finalement directement en contact avec des personnes ressources). En dehors de quelques problèmes protocolaires, les difficultés ont concerné surtout la rencontre des membres des diverses associations (existantes ou dissoutes), la plupart n’ayant pas de siège, ainsi que certains acteurs institutionnels, moins présents dans un contexte d’élections municipales au cours duquel les établissements fonctionnent au ralenti.

l’hygiène et la propreté, s’est avéré être la manifestation du fait que les pratiques de disposition des déchets sont habituelles, en ce sens qu’elles sont implicites et peu réflexives (voir Bourdieu, 2000 : 249-265). Elles relèvent d’un *habitus* qui rend le traitement domestique des déchets peu perceptible, et donc peu à même d’engendrer des discours élaborés. Chacun sait qui fait quoi, comment et pourquoi à l’intérieur de la cour. Cependant l’exploration des modes de catégorisation montre que le sujet est plus riche que ce que les informateurs laissent entendre de premier abord.

Classification technique et classification locale

En tant que production des activités des groupes humains la définition du déchet est relative. Si dans la conception occidentale urbaine un déchet est le reste sans valeur d’une activité, le passage d’un objet au statut de déchet, son traitement, ses cycles de recyclage, de déchéance ou de non déchéance varient non seulement selon les sociétés mais aussi selon les positions sociales de chaque individu au sein d’une même société.

Ainsi, de manière générale, les études sur les déchets ont coutume de catégoriser les déchets produits dans la cour domestique en deux grandes familles : les déchets solides et les déchets liquides.

▷ Parmi les déchets solides on recense : le plastique [*mané*]³, les feuilles [*vaado*], les légumes sales [*vaado regado*]. La saleté en général est désignée sous le nom de [*regado*], les bouses des animaux domestiques sont appelées [*naafabindui*] pour les bouses de bovins et [*dosmisibindui*] pour celles des ovins et caprins, les loques, la cendre et la poussière [*ubisugu*]. Cet ensemble correspondrait au terme mooré [*sakado*] qui désigne tous les déchets solides et les ordures.

▷ Font partie des déchets liquides les eaux de vaisselle, lessive, douche (qui sont toutes désignées par le terme [*komregado*]), le sang menstruel, les urines, les excréments, le produit de vidange des latrines.

Les ménages de Fada semblent catégoriser les déchets sous une toute autre forme qui permet de mieux comprendre les conceptions et les pratiques qui entourent leur traitement : mes interlocuteurs font la différence entre les déchets neutres et les déchets toxiques, c’est-à-dire contagieux ([*longué*]), qui ont une connotation négative a priori puisque synonymes de danger et de maladie. Ces déchets toxiques sont en particulier les eaux usées, et toutes les excréments corporelles (le sang des menstruations, les urines, etc.), alors qu’on retrouve le plastique, les feuilles, les loques et les épluchures de légumes et de fruits dans les déchets neutres. Cette catégorie correspond quasiment point par point au concept de « déchets solides » si l’on fait exception de la poussière qui, elle, est perçue comme un déchet toxique :

« La poussière ça fait partie des ordures parce que ça pollue les aliments et qu’on peut-être malade »
[Maïmouna Kiema, ménagère] et parce qu’elle *« transporte les maladies »* [Binta Diallo, ménagère].

De même le vent qui est considéré comme un élément pouvant transmettre des épidémies (la méningite par exemple) fait partie de cette catégorie. Notons qu’y sont aussi mentionnés les insectes en général considérés comme des agents pathogènes : les moustiques qui vont toujours de pair avec les eaux usées et les mouches qui sont toujours évoquées lorsqu’on parle de nourriture.

Classification par le mode de traitement et d’évacuation

L’hygiène corporelle consiste non seulement à se laver, mais aussi à se purifier. Pour ce faire, il existe toujours des douches dans les concessions (une ou deux) qui servent également d’urinoirs. C’est

³ Tous les termes retranscrits ici sont en mooré.

aussi dans cet espace que les femmes en règles lavent quotidiennement leurs « quarts de pagne »⁴. En effet, le sang menstruel est considéré comme un déchet impur, contagieux et dangereux pour l’homme. Ce dernier ne doit donc pas le voir et encore moins entrer en contact avec lui⁵. L’espace de la douche est donc un espace intime, destiné à purifier le corps en expulsant des liquides impurs⁶, sang ou urine, en utilisant toujours l’eau comme moyen de faire disparaître ce qui n’est pas tolérable à la vue. L’eau tout en étant la substance de purification, une fois qu’elle a été utilisée est aussi considérée comme le déchet le plus dangereux par les individus, à tel point que dans les conceptions traditionnelles on peut tomber malade sans nécessairement entrer en contact physique avec une eau usée. Les eaux de douche sont évacuées par un trou dans le mur d’enceinte de la concession et déversées directement dans la rue. Quand les concessions sont aussi équipées de latrines et que ces dernières sont pleines, elles ne sont pas nécessairement vidangées. On délaisse facilement les latrines pour aller déféquer ailleurs : rue⁷, latrines publiques ou celles d’un voisin : « *ici y a pas de latrines on utilise les WC de la voisine, c’est une parente* » [Maïmouna Kiema, ménagère]. Il n’est pas rare non plus de voir quelqu’un enfourcher son vélo pour aller se soulager en brousse.

Les eaux usées de vaisselle ou de lessive sont jetées par terre à l’intérieur de la concession dans un geste répartissant l’eau en arc de cercle pour diminuer la poussière. Il n’y a pas d’espace défini pour déverser l’eau à l’intérieur de la concession. On jette « en gros » à l’extérieur quand la quantité d’eau est trop grande et qu’elle risque de stagner dans la cour (une grosse lessive par exemple). On jette aussi à l’extérieur les eaux considérées comme « trop » sales, par exemple l’eau de lavage des marmites qui est noire et est considérée comme potentiellement porteuse de maladies. « *Cette « eau noire » est créditée d’une très grande puissance de contamination puisque le contact physique n’est pas nécessaire pour provoquer « la maladie »* », comme le notent Bouju et Ouattara (2002 : 42) à propos de Bobo-Dioulasso.

Les eaux évacuées directement hors de la concession sont soit déversées dans les caniveaux quand il y en a, soit sur le [tampuré]⁸, soit directement dans la rue, mais là non plus on ne jette pas n’importe comment ni n’importe où. En effet, la rue est partagée en deux dans le sens de la longueur par une ligne imaginaire et chacun jette ses déchets dans « sa moitié de rue ». Ne pas respecter cette délimitation est perçu comme une intrusion dans l’espace privé du voisin et peut conduire à des conflits. Plus rarement ces eaux sont évacuées comme les eaux de douches et s’écoulent à l’extérieur de la concession alimentant les « baignoires à porcs »⁹.

⁴ Le « quart de pagne » est la serviette périodique dont se servent les femmes. Il s’agit d’un morceau de tissu plié en quatre.

⁵ Les rapports sexuels sont prohibés quand une femme a ses règles.

⁶ Les liquides considérés comme impurs sont ceux générés et expulsés par le corps (sauf la sueur et les larmes).

⁷ La plupart des gens attendent la nuit s’ils n’ont pas d’autre choix que de déféquer dans la rue.

⁸ [tampuré] est le mot utilisé par les Mossi pour désigner le dépôt d’ordures traditionnel des ménages, ([tamouy] au pluriel).

⁹ Les eaux usées des douches s’écoulent dans la rue et forment souvent une flaque d’eau stagnante dans laquelle les porcs se prélassent.

Tableau 1 : Classification des déchets selon le mode d’évacuation.

Déchets	Mode d’évacuation					
	Cour	Rue	[Tampuré]	Caniveaux	Latrines	
Plastique						
Feuilles d’arbres						
Excréments d’animaux						
Loques						
Cendre & poussière						
Eaux usées						
Sang menstruel						
Urines						
Excréments						
Produit de vidanges						

L’exemple des vidangeurs du secteur informel

Cet exemple permet de comprendre les conceptions qui touchent aux déchets liquides impurs et aux pratiques qui leur sont associées.

Il n’y a pas de camion vidangeur à Fada, ce sont donc des personnes employées à cette fin qui s’occupent de vidanger manuellement les latrines remplies. La vidange est une activité d’appoint pratiquée par des agriculteurs pendant la saison sèche. C’est une activité qui commence toujours le matin car elle est longue et pénible : il faut souvent une journée entière pour achever le travail et parfois il en faut deux. Après avoir enlevé la dalle, les vidangeurs, à l’aide d’une longue pelle et d’un seau, commencent à vider la latrine. C’est un trou profond de trois mètres et les vidangeurs (qui travaillent en équipe de deux) y travaillent à tour de rôle pieds et mains nus¹⁰ :

« Avec des gants tu peux pas bien bouger [...]. Si tu mets des bottes tu ne vas pas t’en sortir : tu vas rentrer [dans le trou] et tu vas t’enfoncer. Ça pèse et donc ça va rester dedans. Donc on y va pieds nus. Mais il faut se méfier, il faut faire attention, il y a des bouteilles, il y a des seringues. »

En réalité, le travail commence la veille :

« On enlève la dalle et puis on met du grésil, du pétrole, on attend à demain. Comme ça les gaz commencent à sortir, puis avec la longue pelle nous démarrons. »

Les vidangeurs sont peut être les seules personnes à être en contact prolongé avec des « déchets impurs », et donc considérés toxiques, c’est la raison pour laquelle ils tentent de se protéger :

« Tu ne peux pas échapper aux maladies dedans, mais en revenant à la maison, nous prenons deux cuillères de sel, deux cuillères de tamarin, deux cuillères de vinaigre et de l’eau chaude. Ça permet de faire sortir tous les gaz qui sont rentrés [...], il faut ça pour nettoyer. Donc une fois revenu tu fais ce remède, tu mélanges et tu bois. Pendant ce temps il y a un seau avec de l’eau pour te doucher. Maintenant quand tu vas prendre le remède là, tout le salé va sortir, tu vas vomir jusqu’à ce que ton ventre se lève un peu. »

En plus de ces remèdes ils boivent beaucoup d’alcool avant et pendant la vidange.

« L’alcool ça donne la force pour pouvoir rentrer dedans, tu prends au moins un litre avant d’aller travailler [...]. Il faut prendre l’alcool jusqu’à la fin du travail. »

En ce qui concerne le traitement des déchets, les vidangeurs déversent le produit de la vidange à l’extérieur de la concession. Si quelqu’un y trouve un intérêt (des cultivateurs qui s’en serviront comme engrais) il viendra voir le

¹⁰ Toutes les citations proviennent d’une équipe de deux vidangeurs.

propriétaire des latrines pour le lui acheter. La vidange est courante mais peu appréciée par les voisins : « il y a des problèmes de voisinage, parce que l’odeur... ils n’aiment pas ça les gens ».

Les déchets solides produits dans l’espace privé de la cour dépendent principalement : du type d’habitat, du niveau socioéconomique de ses habitants, du nombre de personnes y vivant et de leurs activités. Ici je ne détaillerai pas la production de ces déchets mais leur traitement.

Quand on arrive dans l’enceinte d’une concession on remarque que le sol est jonché d’objets hétéroclites qui sont produits et/ou amenés par les habitants et mélangés aux déchets qui se déposent quotidiennement et naturellement, c’est-à-dire les feuilles et la poussière. Il n’y a en général pas de lieu défini pour jeter un déchet solide, on le laisse tomber par terre exactement là où s’achève son utilité. Ces déchets ne choquent pas la vue et sont en quelque sorte dans un espace de transition. En effet chaque jour le balayage, activité exclusivement féminine, permet de faire disparaître indifféremment tous ces déchets. Les femmes balayent la cour deux fois par jour, une première fois tôt le matin et une seconde dans l’après-midi. Les feuilles constituent la plus grande partie des déchets de balayage. On dira d’une cour qu’elle est sale si des feuilles traînent par terre. Ces déchets regroupés en un tas à la porte de la concession seront ensuite acheminés par les femmes¹¹, ou par les enfants, vers un second lieu, le [tampurè]. Le [tampurè] appartient au chef de famille. Si dans une concession il y a plusieurs épouses et que la concession est grande chacune a son [tampurè] mais ce dernier reste toujours la propriété de l’homme. Le [tampurè] est toujours proche du mur d’enceinte, devant ou derrière la concession suivant l’espace disponible. Dans certaines familles, mais c’est un cas assez rare, le [tampurè] est à l’intérieur même de la concession, comme lorsqu’on y cultive le maïs par exemple. Dans les secteurs non entièrement lotis, certaines familles installent leur [tampurè] sur des parcelles qui n’ont pas encore été construites pour les cultiver. Cela ne pose apparemment pas de problèmes au propriétaire : le jour où celui-ci viendra, la famille déplacera le [tampurè]. Les familles qui ne sont pas agricultrices ne font pas de [tampurè] et vident leurs déchets dans les environs. Elles le font, non de façon anarchique mais en les déposant dans un espace vide qui va vite prendre la forme de dépotoir. En effet, cet espace choisi de manière informelle et utilisé par plusieurs individus ou familles (voisins du dépotoir) est rapidement plein de déchets qui ne sont jamais vidés ni brûlés. A la différence du [tampurè] le dépotoir n’est la propriété de personne.

Les déchets ne sont jamais entassés dans la cour. Par contre on peut y stocker des déchets recyclables, comme les résidus de sorgho rouge qui après avoir servi à la préparation de la bière de mil est utilisé pour nourrir les cochons. On peut aussi stocker les bouses des animaux de la famille en attendant de les amener au champ, mais c’est assez rare. Les animaux ont souvent des enclos qui peuvent se trouver indifféremment à l’intérieur ou à l’extérieur de la concession. La plupart du temps « pour les bouses des animaux c’est les enfants qui amènent ça sur le tas [tampurè], après on amène aux champs » [Maïmouna Kiema, ménagère].

Catégorisation selon le recyclage

Les déchets peuvent encore être catégorisés selon qu’ils sont recyclables ou non (les feuilles, les eaux usées, le sang des règles et la poussière ne le sont pas), s’ils ont une valeur ou pas (la vidange des latrines et donc les excréments, les eaux usées, les plastiques, les épluchures de légumes et fruits sont considérés comme des déchets rentables), s’ils révulsent les sens ou pas (les déchets que l’on ne peut pas regarder, sentir ou toucher sans en ressentir un grand dégoût).

On peut de plus faire une distinction dans la notion même de déchet. En effet il existe des déchets déchus et des déchets sans déchéance. Les déchets déchus sont les objets qui au bout de leur cycle d’utilisation et/ou de recyclage finissent sans réemploi. Les individus s’en débarrassent en les jetant. Il s’agit par exemple de vieux bouts de tissu (une robe à l’origine devient chiffon, puis lorsque le

¹¹ D’après les femmes ce serait « une honte si on laissait son mari s’occuper de ce travail » [Binta Diallo].

chiffon n'est plus utilisable, car trop usé, il est jeté). Les déchets sans déchéance sont ceux qui ne seront jamais associés à des notions de rejet et qui auront toujours une utilité sous une forme ou une autre. L'exemple type du déchet sans déchéance est l'excrément animal qui une fois collecté servira de fumure pour les champs. Il en est de même pour la matière végétale que l'on peut utiliser pour nourrir les animaux. « *Les feuilles c'est un déchet mais c'est aussi de la nourriture pour les animaux. Quand je balaye, les animaux des voisins viennent manger* » [Maimouna Kiema, ménagère].

En économie on définit le déchet solide comme une matière ou un objet dont la valeur économique est nulle ou négative pour son détenteur à un moment donné dans un lieu donné. A Fada, certains objets n'atteignent jamais ce stade. Par exemple, Filao est un jardinier qui récupère les sachets en plastique d'eau de 50 francs CFA pour y mettre ses plantes. Il fait passer un message par la radio locale lorsqu'il a besoin de plastiques et les enfants s'empressent de lui ramener les sachets usagés. Il les rémunère un franc CFA par sachet.

La propreté : métaphore des relations et des positions sociales

De l'intégration sociale

Pour être intégré dans la société, un individu se doit de respecter un certain nombre de règles et de normes. Une règle essentielle touche à l'apparence des individus, si bien que l'hygiène vestimentaire entraîne un jugement social immédiat et fonctionne ainsi comme un marqueur d'intégration sociale fort.

Le directeur de la Direction Régionale de la Santé, lors de ses inspections sanitaires chez les commerçants juge en premier lieu leur apparence :

« On regarde si les habits sont propres. C'est pour la santé, mais c'est aussi pour eux, parce que si une personne a des vêtements sales, les gens ne viendront pas manger chez eux » [Manienta, directeur de la DRS].

Cette préoccupation est partagée par l'ensemble de la population. Plusieurs fois en allant manger avec des acteurs institutionnels de Fada, j'ai remarqué que le choix du restaurant se faisait sur l'apparence vestimentaire des serveurs.

Si ce que l'on voit permet un premier jugement, ce que l'on sent joue aussi un rôle dans l'intégration ou l'exclusion d'un individu :

« Si quelqu'un ne se lave pas et qu'il pue, je vais aller le voir et lui dire qu'il faut qu'il se lave. Mais il y a des gens qui n'écoutent pas, ils puent. Alors on reste loin de ces gens là » ; « Des gens qui puent il y en a, il ne faut pas rester avec eux, ils sont sales. » [Amy Thiombano, commerçante].

Les personnes choquant la vue et l'odorat sont marginalisées. Cependant les remarques se rapportant à l'hygiène sous-entendent parfois une saleté d'ordre moral plus que physique. Plusieurs fois on est venu me voir en me disant : « *Il ne faut pas que tu parles à cette personne, elle est « sale »* ». Or dans ce genre d'expression le terme de saleté n'avait aucun rapport avec la propreté physique de la personne mais bien avec des actes jugés répréhensibles par la société, et taxés de « sales ».

De même lorsqu'on est en conflit avec quelqu'un et qu'on commence à médire de lui, on finit très souvent par des remarques du genre « *il/elle pue !* » ou « *en plus elle ne se lave pas* ».

Intégration sociale et hygiène sont donc associées. La souillure c'est ce qui littéralement dérange la société, c'est ce qui la menace de basculer dans ce que Mary Douglas appelle ses marges. Les actes répréhensibles pour la société sont qualifiés de sales et inversement les personnes « sales » physiquement sont considérées comme ayant un comportement condamnable socialement, « [...] *le corps humain reproduit à une petite échelle les pouvoirs et les dangers qu'on attribue à la structure sociale.* » (1992 :

231). Dans tous les cas l’individu « sale » est rejeté par tous, qu’il choque la vue, l’odorat ou la morale.

Propreté et richesse

« C’est pas parce que tu es pas pauvre que tu ne dois pas être dans la propreté ! » [Amy Thiombiano, commerçante].

« On a pas besoin d’être riche pour être propre ! Par exemple si vous vous êtes venus c’est parce que c’est propre sinon vous ne seriez même pas rentrés » [Maïmouna Kiema, ménagère] ; *« Nous sommes en train de monter le projet de gestion des déchets à Fada [...] on a pensé à des solutions parce que les personnes qui sont pauvres ne peuvent ou ne veulent pas payer l’abonnement à l’enlèvement des ordures. C’est pas parce qu’on est pauvre qu’on n’a pas droit à la propreté ! »* [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD].

La propreté est revendiquée comme n’ayant aucun lien avec le statut socio-économique d’un individu. Pour les acteurs institutionnels comme pour la population, la « propreté », encore une fois, relève de la morale, d’une condition à la sociabilité et à la convivialité.

De la cour à la rue : la construction des espaces

L’indifférenciation de l’espace de la cour

Dans les concessions polygames, la cour est divisée en fonction du nombre d’épouses. La plupart du temps elles ont chacune un coin où elles font leur lessive, préparent les repas, dorment... Par exemple, si une des coépouses ou un de ses enfants a besoin de faire un sacrifice, ce sacrifice sera fait dans sa partie de la cour où elle garde le fétiche qu’elle a amené de sa famille d’origine. Mais qu’il y ait une seule femme ou plusieurs dans la concession, il n’y a pas de différenciation de l’espace en ce qui concerne les activités domestiques. On jette indifféremment les eaux usées dans la cour ou dans la rue en fonction du degré de saleté des eaux et de leur quantité, et on peut faire la vaisselle et la cuisine dans le même espace.

Par contre, il y a une différenciation de l’espace de la concession quand l’espace est aussi le lieu d’un travail rémunérateur. Par exemple une vendeuse de bière de mil, qui prépare à l’intérieur de sa cour et vend sous un hangar devant sa concession a un coin bien défini pour sa cuisine personnelle, la fabrication de la bière (elle n’utilise pas les mêmes feux, les mêmes marmites pour la cuisson), la vaisselle, la lessive (les eaux usées ne sont pas jetées au même endroit). Il en va de même pour les restauratrices qui préparent chez elles et vendent devant leur porte. Dans ce cas là, l’espace est divisé en fonction de l’activité :

« C’est toujours la maman qui lave les légumes et les coupe sur la natte là-bas, après je [les] lave encore à côté et puis je vais faire cuire dehors ou à l’intérieur de la cuisine quand il y a trop de vent ou qu’il pleut » [Bébé, restauratrice].

De la concession à la rue : l’espace public comme accès libre

Les individus s’approprient l’espace de la rue dans le sens où son partage est organisé : *« Ici il n’y a pas de conflits avec son voisin parce que chacun a sa limite sur la voie ! »* [Maïmouna Kiema, ménagère]. On jette les eaux usées, on déverse la vidange de ses latrines dans sa moitié de rue. L’espace est approprié par l’usage qu’on en fait.

« Selon l’habitus populaire la première caractéristique de l’espace public et de n’appartenir à aucune famille, donc à personne. Ce qui ne signifie pas qu’il appartienne à tout le monde, car ce serait alors un « bien public ». Or la conception d’un bien public qui serait commun à toutes les familles de la ville n’existe pas ! Bien au contraire, si l’espace public n’appartient à personne, il est, selon la coutume, en « libre accès », c’est-à-dire appropriable

privativement par toute personne capable de s’en saisir pour en faire un usage privé ! » (Bouju et Ouattara, 2002 : 208)¹².

A Bobo, Ouagadougou ou Fada, on peut s’approprier l’espace situé devant la maison et y construire un hangar pour vendre la bière de mil ou faire son restaurant par exemple (dans ce cas on balaye aussi ce lieu ; sinon le balayage s’arrête à la porte de la concession). On peut aussi s’approprier une parcelle non lotie pour cultiver, cela ne pose pas de problème à condition de partir si le propriétaire veut construire. L’espace où est situé le [tampuré] de la famille appartient aussi à la famille. « *Notre [tampuré] est dans la parcelle à côté, on cultive le gombo ou le maïs. Depuis qu’on est arrivé on exploite, donc c’est pour nous maintenant* » [Bébé, commerçante].

La rue : discours, pratiques et sanctions

La rue est l’espace public par excellence, le lieu dans lequel chacun s’offre aux regards et aux jugements. Les pratiques de la rue diffèrent-elles de celles de la cour ? Quelles sont les pratiques sanctionnées socialement dans le discours et dans les faits ?

Dans les lieux publics les gens ont tendance à considérer à la fois les toilettes et l’espace qui les entourent comme un moyen pour se débarrasser de leurs excréments. Ainsi, les gens peuvent uriner à l’extérieur, sur les murs des WC, et déféquer autour du bâtiment. S’ils vont à l’intérieur, ils peuvent déféquer dans le trou ou à côté. Cette pratique est probablement inspirée des habitudes du village où les gens ont un espace, et non un lieu clos associé à une finalité spécifique, pour faire leurs besoins. Dans le cas de Fada, ces pratiques ne sont pas une forme de revendication ou de dénigrement des services publics comme Bouju et Ouattara l’analysent pour Bobo¹³. Par contre, on ne défèque pas à côté des latrines si on est à l’intérieur de la cour.

Différences de pratiques donc ? Oui, mais pas pour tout. Cela est essentiellement vrai pour les déchets liquides. Pour les déchets solides, les pratiques ne diffèrent pas. Quand on est chez soi, tout ce qui se trouve de l’autre côté du mur est en accès libre, on peut donc jeter un plastique, un mégot, une boîte en fer par dessus le mur sans aucun problème mais en général on laisse tous les déchets tomber par terre – et donc chez soi – en attendant le prochain balayage (qui a lieu une ou deux fois par jour). On agit dans la rue comme à la maison. Ce qui pose un problème évident : personne ne viendra balayer après vous si vous jetez quelque chose dans la rue. Cette façon d’agir est la reproduction probablement inconsciente d’un geste mécanique appris au sein même du foyer. Si les « *salisseurs* » (Bouju et Ouattara, 2002 : 142) peuvent agir intentionnellement dans les grandes villes, ça n’est pas le cas dans les villes moyennes. Cette différence peut s’expliquer à deux niveaux : non seulement par la persistance des pratiques rurales et ménagères mais aussi par le fait que les villes comme Fada voient encore dans les figures politiques, les autorités, des personnes connues, presque familières.

Les rues de Fada sont sales et elles ne sont pas entretenues si ce n’est à l’occasion de l’organisation de « journées de salubrité »¹⁴ ou de la venue d’une personnalité dans la commune¹⁵. L’espace public est donc laissé totalement à l’abandon par la commune qui ne s’implique dans la gestion des déchets

¹² Voir également sur le sujet L. Sorgho (2008).

¹³ « *La salissure de l’espace public apparaît à la fois, comme le moyen le plus économique qu’ont trouvé les pauvres et les déclassés de la ville pour dire que leur marginalisation socio-économique est devenue insupportable, et comme la seule offense qui soit à disposition pour signifier aux dominants, aux puissants et aux riches que « leur ordre », l’ordre public, n’est rien que de la merde !* » (Bouju et Ouattara, 2002 : 143)

¹⁴ Ce genre d’événement, impulsé assez régulièrement par les acteurs institutionnels ou les associations, est aussi un moyen d’avoir des rentrées d’argent (on se trouve exactement dans le même contexte que pour l’organisation de « camps/chantiers de reboisement »). En effet, les bailleurs apprécient ce genre de manifestations et ne font pas de problèmes pour les financer. Des « concours de salubrité » sont également régulièrement organisés dans les écoles.

¹⁵ Jusqu’en juin 2007, le premier ministre était originaire de Fada. On savait qu’il était arrivé lorsque la nuit précédant sa venue une multitude de petits feux s’allumaient au bord des routes.

que lorsqu’il s’agit d’entretenir une infrastructure marchande (comme le marché central ou le marché à bétail). Les rues sont donc sales, les latrines publiques gratuites sont inexistantes, et le nombre peu élevé de latrines privées pousse les gens à uriner et à déféquer dans la rue. Malgré le fait qu’en règle générale il existe des douches dans les concessions, on voit très souvent des hommes uriner dans la rue en plein jour. Ces pratiques sont condamnées dans les discours populaires. Cependant elles n’entraînent aucune sanction sociale. De même le nombre de [tampuré] et de dépotoirs dans le centre-ville est élevé. Chaque concession a un ou plusieurs [tampuré] devant chez elle et toutes les familles n’ayant pas de [tampuré] ont l’habitude de jeter leurs déchets en tas sur des dépotoirs proches de chez elles. Les voisins directs ou très proches utiliseront tous le même tas.

Les affirmations parfois emportées sur l’état d’insalubrité de la ville sous-entendent-elles une attente liée à l’assainissement de la ville ?

Concernant cette dernière hypothèse, lors de mes premiers entretiens au niveau des ménages, j’avais l’idée de recueillir des discours non seulement sur la gestion des ordures ménagères mais aussi sur les divers problèmes que peut soulever cette gestion non seulement dans l’espace privé de la cour mais aussi dans l’espace public. En ce qui concerne l’espace public, le jugement de l’ensemble des mes interlocuteurs peut être résumé par les phrases qui suivent : « *les gens sont sales* » [Florence Nikiema, ménagère], et « *c’est la mairie qui doit faire ce travail* » [Pascal Thiombiano, commerçant].

Un objet réinterprété par les pratiques habituelles : la poubelle

La question de la gestion des déchets mène invariablement à s’intéresser à la « poubelle moderne » que l’on trouve aujourd’hui un peu partout en Afrique. Les pratiques hygiénistes liées à la poubelle moderne préconisent d’entreposer dans un récipient hermétique et la plupart du temps muni d’un couvercle, pour des raisons tant olfactives que visuelles, les déchets domestiques. Cette poubelle sera ensuite vidée avec un soin particulier -c’est-à-dire tenue à bout de bras pour ne pas se salir et ne pas sentir son contenu, en prenant soin de ne pas la renverser en chemin sous peine de devoir ramasser (et donc toucher) les déchets- dans une autre poubelle. La destination finale des déchets (décharge, recyclage, incinération) n’est pas forcément connue des usagers.

Cet objet n’a été que relativement récemment introduit à Fada et il s’agira dans cette section d’essayer de comprendre les pratiques de la plupart des Fadalais vis-à-vis de la « poubelle moderne » et de mettre à jour leurs propres conceptions de l’objet.

Une logique de diminution plutôt que de disparition

Je détaillerais d’abord les pratiques qui précèdent et suivent l’arrivée du déchet dans la poubelle : le balayage, le ramassage et l’incinération. Puis je m’efforcerai de comprendre les conceptions de « plein » et de « gros » se référant à la poubelle à Fada.

L’approximation

On s’aperçoit assez vite en observant les femmes balayer et ramasser que ces deux actions sont faites approximativement. En effet, les femmes balayant le marché central par exemple ne balayent pas les contours des étals. L’espace central est balayé systématiquement alors que les espaces limitrophes sont beaucoup plus vaguement nettoyés. Le balayage est assez minutieux quand il s’agit de balayer la cour de la concession, mais jamais totalement, les recoins sont nettoyés plus vaguement que l’espace central.

La même approximation se constate dans l’activité de ramasser les déchets. Le personnel ramasse grossièrement les déchets de balayage de la cour exactement comme on le fait lors des balayages dans les espaces publics des marchés. Après le balayage, on observe des petits tas d’ordures qui ne sont que partiellement ramassés. Les balayeuses commencent par ramasser ce qui se trouve au centre

du tas pour délaissier les bords et aller jeter soit sur le [tampuré] soit dans les charrettes que l’on doit emmener vers la décharge (s’il s’agit des déchets collectés dans l’espace public).

On observe exactement le même comportement dans l’enceinte de l’hôpital, mais là il s’agit de transférer un déchet : le transfert des déchets d’une poubelle à l’autre ou dans l’incinérateur par les employés est approximatif, on vide « en gros » les poubelles et on retrouve des aiguilles, seringues et autres déchets tout autour des poubelles externes comme autour de l’incinérateur. De même, les femmes ramassant les poubelles autour du marché central lorsqu’elles transfèrent le contenu des poubelles dans la charrette laissent toujours échapper des déchets (ce qui est tout à fait normal vu qu’elles sont lourdes et donc difficiles à manier) qui ne seront jamais ramassés.

Cette même pratique est encore visible dans l’action de brûler les déchets : on brûle le tas d’ordures de la concession en mettant le feu au centre du tas, on ne se préoccupe pas de brûler ses bords. On retrouve cette pratique au niveau des institutions. Par exemple dans un centre de santé où l’on soigne les maladies de la peau, le tas d’ordures qui se trouve derrière le bâtiment est constitué de nombreuses aiguilles, seringues, plastiques. Le tas est brûlé assez régulièrement, quasiment tous les deux ou trois jours, mais il reste quantité d’aiguilles et de seringues tout autour du tas. Si je pose la question de savoir si cela pose un problème on me répond que oui, c’est sale et c’est dangereux, mais rien ne change pour autant.

Le sens de l’entassement et du plein

Les perceptions du « plein » et du « gros » sont également dignes d’intérêt. Les sites de transfert sont considérés comme étant « pleins » dès que le sol est recouvert d’ordures. L’idée d’entassement des ordures les unes sur les autres n’est pas présente (sauf s’il s’agit de boucher un trou dans une rue). Ainsi on peut voir les agents de l’assainissement déverser une charrette d’ordures à l’extérieur du mur du site de transfert s’ils considèrent que le site est « plein ». On retrouve les mêmes pratiques au niveau de la décharge brute. Les gens connaissent l’endroit (qui est entouré de murs) mais la population avoisinante déverse indifféremment autour ou à l’intérieur de la décharge. La poubelle sauvage est brûlée lorsque le tas est considéré comme trop « gros ». Là encore il n’y a pas de réel entassement des déchets.

Ainsi, dans la pratique, on ne balaye, ramasse et brûle les déchets que partiellement. Dans les conceptions locales le déchet n’a pas vocation à disparaître complètement, ni à être caché. Un lieu, quel qu’il soit (la rue, la cour), considéré comme propre n’est pas un endroit où il n’y a aucun déchet, mais un endroit où les déchets n’envahissent pas l’espace. De même, les gens n’ont pas pour but de brûler les déchets pour les faire disparaître complètement, il s’agit juste de réduire le tas. En réalité, on ne cherche pas à cacher le déchet à la vue. Si les déchets impurs, eux, ne peuvent pas être vus sans ressentir un profond dégoût, les déchets issus du balayage ne provoquent pas de gêne, d’autant plus que traditionnellement ce sont des déchets représentant un capital, une richesse pour les familles d’agriculteurs. Et même si dans une concession personne ne cultive, le [tampuré] est une ressource qui peut être vendue comme engrais au même titre que les résidus de vidange des latrines.

Un marqueur de la fonction spatiale plutôt qu’un outil en soi

Les pratiques d’utilisation de la poubelle à Fada montrent qu’il n’y a pas de conception de la délimitation nette de la poubelle.

Les ménages abonnés à la collecte ont quasiment tous choisis de déposer la poubelle en demi-fût à l’endroit où serait traditionnellement situé le [tampuré]. Les seuls endroits où la poubelle moderne est placée à l’intérieur et non à l’extérieur des espaces de vie sont les bâtiments des institutions et les maisons des expatriés européens.

Les pratiques habituelles qui valent pour le [tampuré] sont appliquées à la poubelle : on observe très souvent que même lorsqu’un ménage est abonné à la collecte des ordures, les déchets ne sont pas toujours déposés à l’intérieur même de la poubelle, ils sont déposés indifféremment dans ou à côté

d’elle. De même dans les espaces publics, l’endroit dans lequel se trouve la poubelle moderne peut être jonché de déchets alors que la poubelle elle-même n’est pas remplie. La poubelle reste dans tous les cas conçue comme un espace ouvert, l’objet lui-même ne détermine pas la pratique, mais est plutôt considéré comme un marqueur d’usage, de la fonction de l’espace dans lequel elle se trouve.

Cette conception de la poubelle permet de comprendre nombre de comportements et de pratiques vis-à-vis des déchets. Lorsqu’une poubelle se renverse, qu’elle soit pleine ou non, personne ne viendra la ramasser, pas par indifférence mais parce qu’elle reste dans l’espace prévu à cet effet.

De même, les seules poubelles fermées (avec couvercle) existantes à Fada sont celles que l’on trouve à l’hôpital et qui sont placées à l’extérieur des bâtiments (excepté celle du bloc opératoire). Les couvercles ont été prévus car les poubelles renferment des déchets qui sont considérés comme potentiellement contaminants. Malgré cela, il n’est pas rare de trouver des poubelles sans couvercle ou renversées dans l’hôpital. On trouve des seringues, papiers, plastiques, gants souillés autour des poubelles.

Même si dans les discours il est convenu de trouver ça « mauvais » voire dangereux s’il s’agit de déchets contaminants ou d’aiguilles, les pratiques ne changent pas, et on peut voir les infirmiers jeter un emballage plastique à côté d’une poubelle. Ce n’est pas juste toléré c’est normal, puisque le déchet finit dans l’espace approprié à cet effet.

LA CRÉATION D’UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE : « LE CARTEL ASSAINISSEMENT » DE FADA

Dans ce chapitre, je présenterai l’historique de la gestion des déchets de la ville puis un état des lieux de la gestion des déchets dans les espaces publics. Je terminerai sur les acteurs institutionnels de l’assainissement à Fada en donnant un exemple d’interaction entre eux.

Au moment de mes enquêtes, seules deux fonctions avaient fait l’objet d’un véritable transfert au niveau des communes : la délivrance de papiers d’état civil et l’environnement. Concernant l’environnement, dans les textes officiels, la commune a entre autres charges : l’assainissement ; la lutte contre l’insalubrité, les pollutions et les nuisances ; l’enlèvement et l’élimination finale des déchets ménagers.

On comprend que, dans ce contexte, les aides et les financements extérieurs alloués aux communes se soient concentrés sur les questions environnementales. Ainsi, à Fada, de nombreux bailleurs s’y sont investis, les coopérations suisse, allemande et française notamment, entraînant de fait de nouveaux enjeux économiques pour les acteurs institutionnels. Le thème de l’assainissement s’est ainsi vu propulsé au rang de priorité communale.

Historique de la gestion des déchets à Fada

Les projets de gestion des déchets à Fada ont débuté avec le Programme de Développement des Villes Moyennes (PDVM) dont le but était de ralentir l’exode vers les grandes villes (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) en renforçant les capacités techniques, financières et de gestion des villes moyennes pour trois sites pilotes : Fada N’Gourma, Ouahigouya et Koudougou. Le programme touchait aux questions d’infrastructures marchandes, de drainage des eaux pluviales et de gestion des déchets solides. En 1992, le gouvernement burkinabé et le Conseil Fédéral Suisse signent une convention donnant les conditions de l’appui de la coopération Suisse pour ce plan. Cet appui se traduit entre autres par la mise en place d’Établissements publics communaux de développement

(EPCD) chargés de la mise en œuvre et de la gestion du programme. Les EPCD sont les maîtres d’ouvrage délégués de la commune. L’EPCD de Fada a été mis en place en 1997. La coopération suisse pensait que les objectifs de « renforcement de la gestion municipale » et « d’association de la population à la gestion municipale » seraient dans un premier temps *« principalement visés à travers l’amélioration du service d’évacuation des ordures ménagères, considéré comme un investissement rentable »* (Agnès Delsol, 2004 : 118).

Les projets « assainissement » de Fada ont coïncidé avec la mise en place de la commune et la création du « plan de développement communal ».

« Ce sont des personnes de chaque secteur qui ont proposé des éléments ; Il y en avait cinq par secteur. Cela a été fait en assemblée ; c’est-à-dire qu’on a convoqué les responsables administratifs, coutumiers, etc. et eux ont proposé cinq personnes pour faire partie des équipes d’animation. On a formé ces équipes là et on a commencé à faire des réunions. On les a formés en techniques de communication et d’animation et en techniques de planification. Après on est passé sur le terrain pour récolter les besoins des populations à travers des réunions et des assemblées dans les secteurs. On a pris tous les problèmes et après on les hiérarchise. C’est ça qu’on a récolté pour faire le plan. » [Responsable communication et infrastructures à l’EPCD].

La gestion des déchets et l’assainissement à Fada sont donc des préoccupations assez récentes, et les activités menées dans ce cadre sont peu nombreuses. La plus ancienne, en 1999, est la construction de caniveaux dans le secteur 7 de la ville, et la seconde est le projet pilote de gestion des ordures ménagères qui a débuté en 2001.

J’aborderai chronologiquement l’historique de cette gestion en développant particulièrement le projet pilote de gestion des ordures ménagères.

Les douze caniveaux de Fada

« En 1999 la commune s’était focalisée essentiellement sur la construction d’infrastructures marchandes [construction d’un marché à bétail, rénovation du grand marché] qui devaient générer des revenus financiers qui devaient autonomiser la commune. Et la commune devait pouvoir se servir de ses ressources là pour faire des actions sociales. Après on s’est rendu compte que s’il faut attendre que la commune soit autonome avant de s’investir dans le social, ça pose problème. Donc la coopération suisse a jugé bon de prévoir des mesures d’accompagnement. Elle a mené le projet assainissement qui est en réalité la deuxième priorité du conseil municipal. Mais on a besoin aussi de l’assainissement basé sur les ordures ménagères, les mesures pluviales et des eaux usées/excrétas » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD].

Ainsi le premier projet a consisté à rénover les caniveaux de Fada.

« L’assainissement a commencé à Fada avec l’EPCD depuis avril 1999. En 1999 nous avons fait le curage et la réfection des caniveaux et puis la construction de puisards. Les caniveaux c’est au secteur 7. En fait c’est pour drainer les eaux pluviales. Parce que c’était un secteur qui était situé dans un bas-fond et lorsqu’il pleuvait la zone était carrément inondée, coupée du reste de la ville. Mais quand on a eu fini on a vu que les ménages déversaient les eaux de douche et de vaisselle dans les caniveaux. Or les caniveaux c’est uniquement pour drainer les eaux de pluie vers le barrage, donc si on déverse les eaux usées ça pollue l’eau du barrage. Alors on a du prévoir des mesures d’accompagnement pour que les ménages riverains des caniveaux aient des puisards. C’est pour recueillir les eaux de douche, de vaisselle etc. On n’a fait ça qu’au secteur 7 parce que c’était vraiment la zone d’urgence, ça nous a coûté quinze millions » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD].

La construction de puisards n’a pas empêché les rejets dans les caniveaux et le problème de curage avant la saison des pluies se pose nettement. Pendant l’hivernage, les caniveaux où sont déversées les eaux usées mais où viennent aussi échouer, plastiques, loques, papiers, etc...se bouchent et ne

permettent plus le drainage des eaux pluviales. Les caniveaux deviennent alors des réservoirs d’eaux stagnantes, particulièrement appréciés des moustiques. Le réseau actuel de drainage des eaux pluviales se compose de douze caniveaux situés principalement sur l’axe Ouagadougou/Niamey, le long du barrage et dans le secteur 7. Ils sont majoritairement construits à ciel ouvert (sauf au marché central), pleins d’ordures et de sable. En plus de poubelles, ils ont fonction d’urinoirs publics et sont utilisés par certains agriculteurs qui remplissent leurs charrettes pour s’en servir comme fumier. Les déchets entassés dans les caniveaux n’appartiennent à personne et sont appropriables par ceux qui se donnent les moyens de l’exploiter.

Jusqu’à aujourd’hui rien d’autre n’a été fait à Fada concernant la gestion des déchets liquides. Il n’y a pas eu de construction d’autres caniveaux ni de latrines publiques dans la ville.

« Après ça nous avons lancé en partenariat avec la direction de l’assainissement à Ouagadougou l’élaboration du plan stratégique des eaux usées/excrétas. Donc là, à l’heure où je vous parle ce plan a été finalisé. Il restera à organiser l’atelier de validation et d’adoption du plan par le conseil municipal. Après la validation, il y aura un projet de démonstration qui va consister à tester les technologies proposées dans le plan. Après ça il y aura une phase de capitalisation et de dissémination, c’est-à-dire élargir le projet. Donc la commune va se l’approprier et désormais tous les ménages qui désireront avoir des latrines s’adresseront à la commune qui dispose de toute la technologie et de toutes les compétences pour apporter l’appui nécessaire avec bien sûr, la contribution des ménages [de manière financière]. Cela se fera à partir de 2007 » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD].

L’EPCD a aussi actuellement en projet le désenclavement des secteurs 8 et 9 de la ville, secteurs qui se retrouvent totalement isolés en période d’hivernage (les études ont été menées, mais la réalisation promise avant l’hivernage 2006 n’a pas eu lieu)¹⁶.

Projet pilote de gestion des ordures ménagères

Dans les grandes villes la question de l’assainissement n’est pas nouvelle et les manières de faire sont restées les mêmes depuis les années soixante-dix : il s’agit de déposer des poubelles chez les particuliers, de les faire collecter pour les amener jusqu’à un bac (qu’on pourrait comparer aujourd’hui aux sites de transfert) par des entreprises privées ou associations, puis de faire évacuer ces bacs vers des décharges par le service public.

C’est exactement ce en quoi a consisté le projet pilote de gestion des ordures ménagères à Fada, mis en place par le PDVM. L’EPCD a, dans ce même cadre, mené à bien la construction du marché central et du marché à bétail et supervise la gestion des déchets de ces deux sites.

« En 2000 on a commencé à faire l’état des lieux. Et puis nous avons évalué aussi la quantité d’ordures produites par famille, mais à l’échelle des 3 secteurs que nous avons choisis, les 1, 3 et 10. Nous avons privilégié le standing de l’habitat¹⁷ » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD].

Ainsi le projet pilote de gestion des ordures ménagères a été réalisé parallèlement dans trois secteurs de Fada (représentatifs de trois niveaux socioéconomiques différents des habitants). Il a consisté dans un premier temps à choisir, à la suite d’appels d’offre, des associations ou groupements de

¹⁶ Ce retard serait entre autres dû à l’existence d’anciens conflits opposant l’EPCD et certains chefs coutumiers du secteur 9. L’EPCD aurait voulu mettre en place un projet de drainage des eaux pluviales, il y a quelques années, sans en informer les autorités coutumières, en ne s’adressant qu’aux conseillers municipaux. La population de ce secteur les aurait chassés en prenant les armes. Mais il m’a été difficile de recueillir beaucoup de données sur cette histoire, certaines personnes niant son existence et d’autres l’exagérant probablement.

¹⁷ C’est-à-dire qu’ils ont choisi les secteurs en fonction des matériaux de construction utilisés majoritairement (les quartiers dont les maisons sont en banco sont considérés comme pauvres et ceux en agglomérés plus riches).

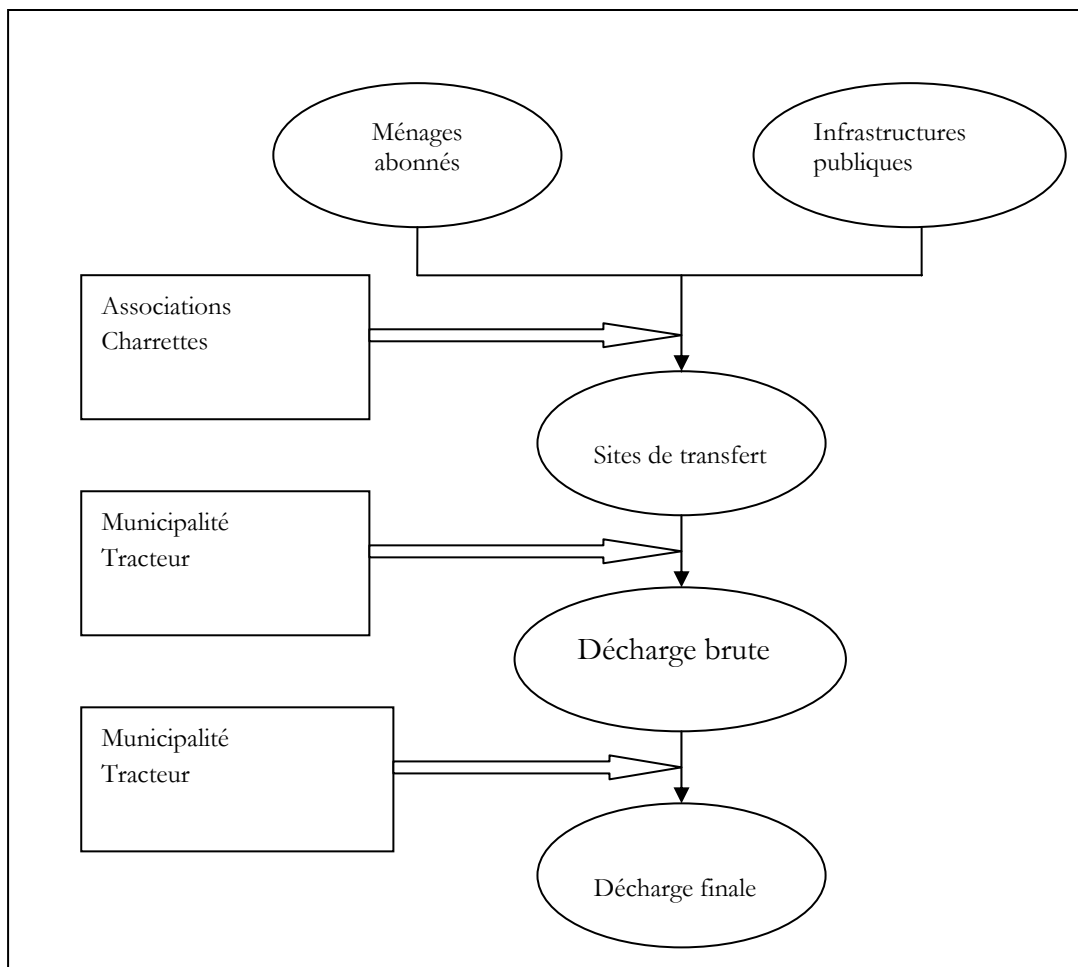
femmes prêts à travailler dans le milieu de l’assainissement. Ces associations et groupements (liés par contrat à l’EPCD) ont ensuite été formés non seulement aux techniques d’animation pour sensibiliser la population à l’hygiène dans ces secteurs mais aussi aux techniques de communication pour pouvoir aller elles-mêmes¹⁸ démarcher les familles. Il s’agissait de proposer au maximum de ménages possibles un abonnement au ramassage des déchets. Le démarchage a aussi été fait dans les restaurants et les « maquis ». Les femmes déposent gratuitement une poubelle « moderne » (ce sont en fait des fûts coupés en deux achetés au Niger) devant les concessions des familles ayant accepté l’abonnement. Le service coûte cinq cent francs CFA par mois (mille francs CFA pour les bars ou les restaurants car l’enlèvement se fait trois fois par semaine contre deux fois s’il s’agit de ménages). Les femmes sont organisées en différentes équipes allant de deux à quatre personnes en général et suivent un trajet prédéfini pour collecter les ordures qu’elles entassent dans une charrette (les charrettes et les ânes ont été à moitié des dons du projet, elles ont remboursé l’autre moitié).

Idéalement, ces ordures devaient être entreposées dans des sites de transferts construits par l’EPCD (trois sites ont été construits, un pour chaque secteur pilote), pour y être stockées puis triées.

De là les ordures devaient être transportées dans une décharge brute, située dans le centre-ville de Fada. Ce transfert devait être fait au moyen d’un tracteur pourvu d’une benne par les agents municipaux. Un troisième transfert était prévu de la décharge brute vers la décharge finale, située à six km de Fada, dans un site identifié par l’EPCD et la DRS.

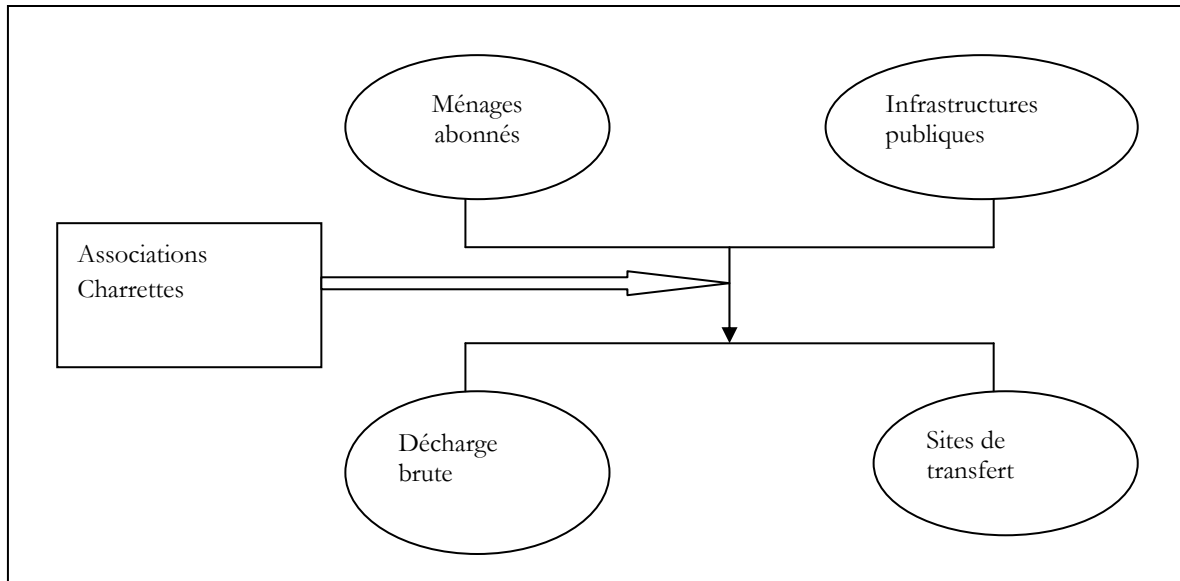
¹⁸ Ce sont majoritairement des femmes qui travaillent dans ce secteur. Seuls deux hommes font partie de l’APJ, ils ne s’occupent en réalité que de ramasser les tas d’ordures que rassemble les femmes en balayant et de les amener dans une décharge sauvage. Voir sur le sujet, C. Guissou (2008).

Schéma1 : Circuit idéal des déchets selon le transporteur et le moyen de transport



Dans les faits, les sites de transfert ne sont quasiment pas utilisés par les collecteurs car ils sont pour deux d’entre eux, plus éloignés des trajets de collecte que la décharge brute. Le transfert des déchets des sites de transfert vers la décharge finale n’a eu lieu qu’une seule fois et ce, dans un seul site. Le tracteur, actuellement garé dans l’enceinte de la mairie a été détourné de sa fonction pour servir au labourage des champs de certains acteurs institutionnels. La décharge brute n’a donc jamais été vidée non plus.

Schéma 2 : Circuit réel des déchets selon le transporteur et le moyen de transport



Dans le contexte actuel, les sites de transferts sont peu utilisés et jamais vidés, la décharge brute est pleine et les femmes ne vident pas toujours les charrettes à l’intérieur de la décharge brute étant donné qu’il est quasiment impossible de traverser certains amas de déchets avec les ânes.

En ce qui concerne la collecte, beaucoup d’abonnés ont arrêté de payer :

« Dans l’étude de milieu aussi nous avons essayé de voir un peu la capacité et la volonté de payer pour la gestion des ordures. Bon, les avis sont très partagés, ça dépend du standing, pour certains les ordures ne les dérangent pas, au contraire les ordures sont une grande richesse, ça peut servir effectivement à fertiliser les champs. Pour d’autres c’est le prix qui est trop élevé » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD].

En décembre 2005, on comptait 485 ménages abonnés. En mars 2007, ils ne sont plus que 200 environ. Seuls les individus ayant un niveau socio-économique élevé ont continué à payer leur abonnement, ainsi que les restaurateurs. Ces derniers sont très contents du service rendu et sont bons payeurs, contrairement à certains abonnés privés. Certains de ces abonnés refusent parfois de payer, expliquant que ce mois-ci ils « n’ont pas l’argent ». Les collectrices sont impuissantes face à ces situations. De plus, il existe des problèmes internes aux associations. Par exemple, la comptable ne délivre pas les bons de recouvrement tous les mois mais tous les deux mois. Les femmes se voient donc obligées de présenter des factures de 1000 francs CFA à leurs abonnés au lieu de 500 francs CFA et tout le monde n’accepte pas de payer cette somme d’une traite. Les associations ont aussi rencontré des problèmes d’ordre matériel : par exemple, les charrettes fermées qu’on leur a fourni pour le ramassage des ordures ménagères sont trop lourdes pour les ânes et donc quasiment pas utilisées. Elles n’ont pas toutes de gants, de bottes, de blouses, ni de masques pour se protéger lors du ramassage.

Tour d’horizon descriptif de la gestion publique des déchets : trois cas

Le marché central

Le Marché Central de Fada est actuellement divisé en trois parties dénommées étapes. Chaque étape est balayée par une association différente¹⁹ (Wendrabo, APJ, Dougoudi). Le balayage a lieu tôt le matin – vers cinq heures – trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

Chaque groupe de femmes est constitué d’environ huit personnes qui s’organisent différemment pour nettoyer le marché. Pour une des associations, les femmes se mettent en ligne et balaient toutes en même temps, chacune prenant en charge une allée et la balayant entièrement. Les déchets sont regroupés en petits tas au fond de chaque allée. Seules les grosses allées sont balayées, on ne touche pas le bord des étals. Les charrettes sont laissées à l’extérieur du marché et on les approche une par une pour les remplir lorsque le balayage est terminé. Une fois les trois charrettes remplies, toutes les femmes partent ensemble vers la décharge brute. Elles se servent de certains détritiques comme pelles (les vieux cartons par exemple ou un morceau de plastique). Certaines femmes sont équipées de blouses portant le nom de l’ancienne association en charge du nettoyage du marché (avant sa rénovation), de gants (mais en caoutchouc, ils tiennent donc très chaud et ne sont pas toujours portés). A chaque ramassage, les femmes peuvent récupérer des objets comme des bouteilles en plastiques ou des boîtes en fer qu’elles gardent comme jouets pour leurs enfants.

Une autre association a choisi de placer une femme par petit secteur. Chacune d’entre elles balaie donc son coin et va porter les déchets dans la charrette située à l’extérieur du marché. Chaque femme fait plusieurs allers/retours en fonction du récipient qu’elle trouve pour ramasser les ordures. Lorsque le balayage est terminé une seule femme part amener la charrette jusqu’à la décharge brute tandis que les autres rentrent chez elles. Ici aussi les équipements sont variables et l’assiduité des femmes est aléatoire. Cette association dispose de deux charrettes et ne balaie pas toute son étape en une fois, elle étale le balayage sur la semaine.

Les femmes de ces trois associations ne se connaissent pas entre elles. La plupart des femmes sont incapables de donner le nom des deux autres associations qui travaillent dans le marché et ne connaissent pas non plus le nom de leur propre association. De plus, il y a un gros problème de communication entre ces dernières et l’EPCD. Les femmes modifient leurs modes de travail en fonction des consignes de l’EPCD, sans bien en comprendre les raisons. Par exemple depuis juin 2006, les femmes viennent balayer tôt le matin avant que les commerçants n’arrivent alors que jusque là elles travaillaient le soir à partir de 16 heures. Alors que la raison de ce changement est que le balayage du matin soulève moins de poussière, personne ne la connaît et chacun apporte son explication :

« C’est les gens de Ouaga qui ont dit de faire ça. »

« C’est les commerçantes qui ne veulent plus la poussière sur les légumes. »

« Le soir il y a trop de monde dans le marché. »

« Je ne sais pas pourquoi on a fait ça le matin, c’est Mathieu Nikiema qui a dit ça. » [Différentes femmes participant au balayage].

Par ailleurs le gardien du marché explique, quant à lui, que :

« Jusqu’à présent les femmes ne pouvaient pas venir à un autre moment car les commerçants avaient peur qu’elles puissent voler dans le marché si elles venaient seules. »

¹⁹ On a tellement bien montré aux femmes les limites de leurs « étapes » qu’aucune ne balaie l’allée centrale du marché...qui ne fait partie d’aucune étape !

Il existe en fait de nombreuses tensions entre les femmes qui balayent et les commerçants. Certaines ont à voir avec le fait que quelques femmes se débarrassent des ordures du balayage en les mettant dans le caniveau central du marché dont certaines parties sont déjà bouchées.

D'autres tensions sont dues au fait qu'il n'est pas rare de trouver des sachets plastiques dans lesquels les gens ont déféqué dans l'enceinte du marché. L'absence de latrines publiques gratuites pousse certaines personnes à ce genre de pratiques.

En ce qui concerne les commerçantes du marché, chacune balaie devant son étal le matin en arrivant²⁰. La plupart vont jeter leurs ordures soit dans une décharge sauvage située non loin du marché, soit dans ou à côté des poubelles qui ont été déposées tout autour du marché. Finalement, combinant les efforts des commerçantes et des associations, le marché central de Fada est un peu près propre.

Le marché à bétail

Considéré comme le plus grand de la sous-région, le marché à bétail de Fada fait la fierté de la commune. Il a été construit par des entreprises locales en matériaux locaux et sous la direction de l'EPCD. En fonction depuis trois mois seulement il attire beaucoup de visiteurs.

C'est l'association APJ qui est chargée de le maintenir propre. Cette association, existe depuis 1997. Elle est active dans plusieurs domaines, notamment l'éducation (cours du soir), la micro-finance, l'agriculture et l'assainissement.

Dans son volet assainissement, l'APJ fonctionne de manière autonome et, en plus de s'occuper du balayage du marché à bétail, possède une centaine de poubelles en location au secteur 1. Quinze personnes (treize femmes et deux hommes) balayent ce marché une fois par semaine. Chacune d'entre elles perçoit cinq mille francs CFA par mois pour le nettoyage. Les femmes arrivent à cinq heures du matin et se répartissent en petits groupes de 2 ou 3 pour balayer une partie de la zone commerçante du marché. Les deux hommes présents ramassent dans une brouette les tas d'ordures que les femmes laissent derrière elles au fur et à mesure qu'elles avancent, puis les déversent dans une charrette qui sera elle-même vidée dans une décharge sauvage. Seul le contour du marché à bétail est nettoyé, personne ne rentre à l'intérieur des parcs bovin ou ovin.

Les bouses de vaches ne sont pas encore ramassées²¹. La mise en route récente du marché à bétail explique que l'EPCD n'ait pas encore eu le temps de mettre en place toutes les activités.

Il existe des tensions entre les femmes de cette association car un rapport de la Cagec²² a fait état du mauvais nettoyage du marché. Il a entraîné une augmentation du nombre des nettoyeuses qui n'a pas été suivie de l'augmentation du forfait total alloué au nettoyage du marché et payé par la mairie. La rémunération de chaque membre a donc été diminuée.

Sites de transfert et décharges : un circuit de collecte sans destination

Comme je l'ai déjà mentionné, les sites de transfert construits par l'EPCD lors de l'opération pilote ne sont pratiquement pas utilisés par les associations car ils sont plus éloignés des trajets des collecteurs que de la décharge brute elle-même. Les sites de transfert sont des espaces entourés de murs et fermés par des portes en fer. Dans un des sites, les portes sont cassées et sont entreposées dans la maison de l'ancien maire. Les déchets sortent donc librement avec le vent et vont envahir les

²⁰ Les hommes par contre ne balayent pas devant leurs boutiques.

²¹ Le marché à bétail est doté de plusieurs fosses fumières.

²² La Cagec est l'appui suisse au Programme de développement des villes moyennes au Burkina Faso. Elle a pour but d'appuyer les communes pour la mise en place des conditions techniques, institutionnelles et financières nécessaires à une maîtrise de leur développement dans un contexte de démocratie et de décentralisation, en particulier.

concessions attenantes. L'endroit où ce site a été construit, le quartier peuhl au secteur n°1, a été récemment loti et les concessions ne sont pas encore entourées de murs. Les déchets y entrent d'autant plus facilement, ce qui provoque la colère des riverains. De plus les collecteurs utilisant ce site ne déversent pas obligatoirement leurs déchets à l'intérieur, mais peuvent vider les charrettes contre le mur extérieur, considérant que le site est déjà « plein ».

En ce qui concerne la décharge brute, il s'agit d'un espace entouré de murs et colonisé par une abondante population de porcs. Cette décharge est déjà bien remplie et donc difficile d'accès pour les charrettes. La décharge s'est donc étendue hors de l'espace délimité et les murs de cette décharge étant très bas, les déchets en sortent au moindre coup de vent. Les gens ne comprennent pas pourquoi une telle décharge a été installée dans le centre ville.

Il existe une décharge finale à Fada. Située à six km de la ville, le site est un espace en brousse, aucunement aménagé et quasiment vide de déchets. C'est officiellement là-bas qu'ont été déversées les vidanges des latrines de l'hôpital de Fada, mais vu la petite quantité de déchets qu'elle contient, il est probable que le camion n'ait effectué que son premier déversement dans la décharge puis qu'il ait vendu le reste des déchets (cinq ou six voyages d'après Mr Kaboré, chef du service santé du CHR de Fada) à des agriculteurs pour fertiliser leurs champs. Les autorités coutumières propriétaires de la terre où le site a été identifié ne sont pas au courant de l'existence de la décharge.

La gestion des déchets solides du marché à bétail n'a été pensée que partiellement. Si le balayage est rigoureusement contrôlé par l'EPCD, personne ne s'est posé la question de savoir où finissent les déchets : d'après les deux hommes salariés de l'association APJ, les ordures devraient être emmenées dans la décharge brute. Or, les deux sites sont très éloignés l'un de l'autre et les transporter en charrette prendrait beaucoup de temps. Ils ont donc choisi un espace juste à côté du marché et y déversent les ordures. Ainsi une décharge sauvage a été créée par les membres de l'association eux-mêmes.

Les sites de transfert et de décharge brute n'ont de sens que par et pour les projets et les décharges sauvages prolifèrent à Fada. La population ne les utilise quasiment jamais. Le quartier peuhl par exemple où se trouve un des sites de transfert, n'est que partiellement loti. La population s'est donc appropriée les espaces vides et chacun y déverse ses ordures pour y cultiver du maïs pendant l'hivernage. Le site de transfert est donc entouré des déchets déversés par les collecteurs autour des murs et de ceux déposés par la population dans des parcelles encore vides. Aucune des personnes que j'ai interrogées n'a une idée de ce à quoi peut servir ce site, d'autant plus que dans la pratique, si les déchets ne servent pas comme engrais, ils sont toujours utiles pour reboucher un trou.

Les responsables du projet assainissement de Fada ont certes pensé à la destination finale des ordures. Il n'en reste pas moins que ces espaces ont été mal choisis, ne sont pas entretenus, entraînent des nuisances pour leurs riverains. Enfin, le mauvais choix de leur localisation est la cause de l'apparition de nouvelles décharges sauvages.

Le projet de gestion des ordures ménagères et la gestion des infrastructures publiques font face à de nombreux problèmes : de gestion et de suivi en tant que tels (avec la création de nouvelles décharges par exemple), économiques et organisationnels au sein des associations, de manque et de détournement de matériel, etc...mais la distance qui existe entre un projet dans l'idéal et son application sur le terrain est somme toute assez ordinaire.

Ce qu'il me semble intéressant d'approfondir ici ce sont les mécanismes de transmission des messages conceptuels entre les différents groupes d'acteurs : existe-t-il une communication entre les différents groupes d'acteurs impliqués dans l'assainissement ? Si oui, comment les messages sont transmis d'un groupe à l'autre ? Comment le message est reçu, approprié ?

Pour comprendre les règles qui régissent la transmission des messages entre les différents groupes d'acteurs il faut se pencher sur les perceptions qu'ont les acteurs institutionnels et les bailleurs qui financent l'assainissement.

Rôle et perception de l'assainissement de la ville par les acteurs institutionnels et les bailleurs

A Fada s'est créé un « cartel assainissement », c'est-à-dire des groupes d'individus ayant formé une entente (accord entre des groupes institutionnels, associatifs, groupements) en vue de réaliser une action commune, concrètement la lutte contre l'insalubrité de leur ville.

Le cartel est d'abord une entente professionnelle, il fonctionne sur la base de la construction contextuelle d'une réalité parallèle à la réalité locale, ayant ses propres conceptions et pratiques, sa propre organisation (fonctionnant sur un modèle de contrats, clauses, conventions liant les acteurs les uns aux autres). Le cartel peut-être comparé à un monde social, au sens que Strauss lui donne. Il a une activité primaire, l'assainissement et « *des manières héritées ou innovantes d'accomplir les activités du monde social* » (A. Strauss, 1992 : 273). De plus ce monde est segmenté (mairie, associations,..) et son homogénéité de surface ne doit pas masquer la véritable nature de sa vie organisationnelle. Ce monde est conflictuel et chaque segment a une compréhension différente, concurrente des rôles impartis à chacun ainsi que de la trajectoire à suivre pour atteindre les objectifs. C'est la diversité de ces objectifs individuels qui va entraîner de difficiles négociations, le recours à des tactiques de persuasion, de manipulation, l'emploi de stratégies de dissimulation et d'accords pour influencer sur le cours des événements.

Le rôle et la perception de l'assainissement par les bailleurs permettent de comprendre le discours et certaines conceptions du cartel.

Les bailleurs de fonds

Trois bailleurs investissent actuellement dans l'assainissement à Fada. Tous sont des organisations du Nord et véhiculent des conceptions hygiénistes de ce que doit être l'assainissement. J'entends par conceptions hygiénistes les conceptions et pratiques issues du monde médical du 19^{ème} siècle (hygiène et propreté individuelle et collective) et le discours social qui s'ensuit, particulièrement celui du « nouvel hygiénisme » : « *Le nouvel hygiénisme est cette forme de régulation qui aspire à s'occuper de tout ; cette forme de contrôle sociétal qui tend à la normalisation sans limites. [...] Un état d'esprit qui se vent avant tout bienveillant, soucieux de votre santé, de votre bien-être, de la durée de votre existence, de votre insertion heureuse dans un monde chaleureux et ouvert à l'autre ou chacun a sa place (et doit rester à sa place ?)* ». (L. Matthey, O. Walther, 2005). C'est en définitive une volonté de reproduire la gestion de l'environnement des villes européennes, présupposant la nécessité de parvenir à cet idéal pour tous et excluant la possibilité qu'il puisse exister des individus ne partageant pas cette idée du bien-être.

L'association de jumelage de la ville d'Épernay

Elle fonctionne sur un principe d'échange entre les jeunes des deux villes qui se reçoivent mutuellement et participent à des chantiers. Cette association a mené quelques projets à Fada, notamment la construction d'une maternité et un projet de tri des ordures. En étroite collaboration avec l'EPCD, elle a récemment financé la construction de poubelles destinées à divers établissements scolaires de Fada. Chaque établissement recevant deux poubelles, dont une est destinée uniquement à la collecte des plastiques. C'est l'association Pion-Con-Dé qui a été choisie pour prendre en charge la construction des poubelles ainsi que leur placement dans les écoles. Inopportunistement, il n'a pas été prévu de salaires pour la collecte de ces ordures et après leur mise à disposition, les poubelles sont restées plus de trois semaines sans être vidées. Une seule collecte a eu lieu et le coordinateur général a dédommagé les collecteurs sur ses fonds personnels. Il va sans dire que ce projet est voué à l'échec si l'association de jumelage arrête le financement du projet et c'est le chemin qui va vraisemblablement être pris. J'ai pu rencontrer une représentante de cette association, venue d'Épernay pour organiser l'arrivée des jeunes pour l'été. Cette femme est choquée par l'état d'insalubrité de Fada et ne comprend pas les raisons pour lesquelles les gens ne mettent pas tout en œuvre pour y remédier.

C’est dans cet état d’esprit qu’elle a rencontré dès son arrivée le coordinateur de Pion-Con-Dé pour une évaluation du projet. Quelque peu offusquée de ne voir aucun changement dans l’état de la ville, elle émettait de grandes réticences à poursuivre le financement et n’a pas cherché à comprendre les problèmes rencontrés par l’association. En plus d’un souci redondant, dans certaines associations, du changement visible et immédiat qui doit être consécutif à la mise en place d’un projet, cette conception de la propreté et de l’esthétique urbaine ne permet pas de questionnement sur la gestion locale des ordures au niveau domestique, ni sur la nouveauté que peut représenter une poubelle « moderne », les techniques du corps et les représentations de l’espace qui lui sont associées (voir plus haut). Exactement comme au niveau de l’EPCD, on préconise une solution, puisée dans l’exemple européen (poussée à l’extrême, le tri sélectif des déchets dans les écoles n’existe pas encore en France par exemple), que l’on superpose à une gestion préexistante dont on ne sait que très peu de chose.

La coopération suisse

Elle finance le PDVM dont on a parlé plus haut.

La coopération allemande

Par l’intermédiaire du Ficod, elle se prépare à financer le plan de gestion communal des ordures ménagères (voir plus bas).

Le « cartel assainissement » de la ville de Fada

Font partie du « cartel assainissement » de Fada, la mairie, l’EPCD, l’ONG AFD Boyaba, les services déconcentrés de l’État (DRS, DECV, Onea). Chacun de ces segments joue un rôle plus ou moins actif dans l’assainissement et a une perception particulière de l’état de salubrité de la ville. Les associations, dont je parlerai aussi dans ce chapitre, ne font pas partie du cartel au niveau des représentations même elles y participent par leur travail.

La mairie

La mairie joue un rôle dans l’assainissement par le biais du conseil administratif de l’EPCD. Le maire en est le président. De plus toute activité de l’EPCD doit recevoir l’agrément du conseil d’administration et du conseil communal pour aboutir. Jusqu’à présent bien que l’assainissement soit un des problèmes prioritaires qu’a identifiés la commune dans son plan de développement, « *la mairie n’a pas de budget alloué à l’assainissement* » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD]. Un employé communal (l’agent domanial) était spécifiquement chargé de l’assainissement. Il ne l’est plus depuis la mise en place de l’EPCD. Au niveau de la mairie, les discours concernant l’insalubrité de la ville sont toujours les mêmes : « *la ville est sale, mais nous avons mis en place un système de gestion des déchets qui fonctionne bien et qui va s’étendre à toute la ville* » [Maire de Fada]. On est systématiquement redirigé vers l’EPCD lorsqu’on s’intéresse au sujet.

L’EPCD

C’est la structure de maîtrise d’ouvrage déléguée de la commune. Elle s’organise autour d’un conseil d’administration composé de 10 membres (des conseillers communaux) et d’une commission consultative (dont font partie l’Onea, la DRS, la DRECV, l’AFD Boyaba). Ce sont eux qui proposent et mènent tous les projets ayant un lien avec l’assainissement et la gestion des ordures ménagères. L’EPCD a élaboré un plan stratégique de gestion des déchets pour Fada, qui devrait être adopté par le conseil communal avant d’être mis en place (l’adoption prévue pour août 2006 n’a toujours pas eu lieu). Ce document s’appuie sur un projet pilote de gestion des ordures ménagères que nous avons décrit plus haut et prend aussi en compte la gestion des déchets liquides avec un plan stratégique de gestion des eaux pluviales qui est en cours de finalisation. Trois actions ont été identifiées, et doivent être réalisées prioritairement :

« C’est la construction en amont d’un ouvrage de franchissement pour permettre de désenclaver 2 secteurs. C’est entre le 8 et le 9. En aval il y a un radier, c’est un ouvrage de franchissement qui permet effectivement l’écoulement laminaire de l’eau et qui permet aussi aux populations de traverser sans risques. Et puis, second problème, les caniveaux qui sont derrière la boulangerie, à côté du goudron qu’on appelle le caniveau F4 on va construire pour permettre à la population des secteurs 10 et 11 de pouvoir circuler librement et drainer aussi les eaux jusqu’au barrage. Le troisième point a prévu de recharger la voie de l’hôpital, on prévoit aussi des caniveaux pour drainer les eaux vers le barrage » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD].

Cette partie du plan comprend également des projets concernant la construction de latrines publiques et privées. En effet, il n’existe aucune latrine publique à Fada, hormis celles des infrastructures construites récemment par l’EPCD, au marché central et au marché à bétail de Fada et leur accès est payant (à raison de vingt-cinq francs CFA par utilisation).

En ce qui concerne le volet gestion des ordures ménagères du plan, il existe une grande distance entre ce que présente ce document sur l’état des lieux de la gestion à Fada et la réalité : surévaluation du nombre d’abonnés à l’enlèvement de poubelles au niveau domestique, invention d’associations fictives qui travailleraient à l’enlèvement des poubelles dans les ménages. Les responsables au niveau de l’EPCD présentent aux bailleurs un bilan positif de leurs activités concernant cette gestion, et tiennent un discours optimiste quand à l’extension prévue du projet. A leur niveau, il est assez difficile de recueillir des discours sur les raisons de l’insalubrité de la ville. « Pourquoi et comment la ville est un lieu sale ? » n’est pas un sujet de discussion en soi, mais un fait.

« Les gens sont sales » [Mathieu Nikiema, responsable du volet assainissement de l’EPCD] ; « je suis le seul hygiéniste ici, je ne peux pas éduquer toute la ville sur les règles d’hygiène. Les gens sont mal éduqués » [M. Manienta, Directeur de la DRS].

La discussion commence avec les thèmes « ce que nous avons fait pour nettoyer la ville » ou « ce que nous comptons faire ». Et en effet, il existe une multitude de rapports, d’études sur les projets d’assainissement de la ville, sur l’évaluation des projets en cours, des projets passés. Un seul document fait référence au « pourquoi »²³, ce qui indique que très peu de données sociologiques en rapport avec les pratiques et les conceptions préexistantes aux projets sont disponibles.

Les « recommandations » qui concluent ces rapports sont immédiatement mises en pratique, ce qui se traduit par des modifications constantes de la gestion des déchets sur le terrain (voir par exemple le recrutement de nouveaux balayeurs au marché à bétail à la suite d’un rapport de la Cagéc, cité plus haut). Dans les bâtiments de l’EPCD on assiste à une réelle mobilisation en ce qui concerne l’assainissement, entre les voyages d’études, les nombreux stagiaires qui se succèdent, les réunions avec les bailleurs, l’accumulation des études et rapports, la visite de telle ou telle personnalité.

L’ONG AFD (Association de Femmes pour le Développement) Boyaba.

C’est une association qui a vu le jour en 1995. Elle a pour but d’ « améliorer les conditions de vie de la femme ». Elle a été élevée au statut d’ONG en 2005, dispose actuellement d’une quarantaine d’employés et travaille dans de nombreux domaines notamment l’environnement/l’assainissement/l’hygiène, la santé, les microcrédits, l’alphabétisation... Aujourd’hui l’AFD Boyaba gère des groupements de femmes qui pré-collectent les déchets solides dans certains secteurs de la ville, et réalise des émissions de radio qui ont pour but « d’éduquer la population sur des questions d’hygiène » [une salariée de l’association]. C’est la seule ONG jouant un rôle dans l’assainissement à Fada. Les responsables de cette organisation tiennent un discours très proche de celui de l’EPCD vis-à-vis de l’état de salubrité de la ville :

« La ville est sale, mais le travail de collecte très bénéfique doit être élargi à toute la ville » [une salariée de l’association].

²³ Ce document a été produit par le responsable assainissement de l’EPCD et sert de référence à toutes les autres études.

Au niveau de cette ONG aussi, on a des problèmes pour obtenir des discours sur le « pourquoi » de l’insalubrité de la ville, les discours se tournent invariablement vers « quelles solutions ? » pour rendre la ville propre.

La Direction Régionale de la Santé

Elle travaille sur deux volets, éducation/santé et hygiène/assainissement. Son rôle est de sensibiliser la population dans le domaine de l’hygiène. Elle réalise aussi des analyses inopinées de l’eau (mais cela fait longtemps qu’elle n’a plus les réactifs nécessaires à ces analyses) et des inspections sanitaires. Ce dernier volet se traduit sur le terrain par des visites (une par trimestre en principe, mais beaucoup plus rarement en réalité) chez les commerçantes de la ville ou dans les maquis. Là, elle prête une attention particulière à l’aspect vestimentaire du vendeur, au stockage des aliments (couverts ou non), au nombre de récipients utilisés pour faire la vaisselle (il en faut trois pour être dans les règles). Mais cette activité pose de nombreux problèmes, en termes financiers : « *il faut payer la location de la voiture, l’essence et les policiers municipaux qui participent à ces opérations* » [Mr Manienta, Directeur de la DRS], et en termes de relations sociales avec la population. En effet les commerçants prennent très mal les réflexions que l’on peut leur faire sur leur hygiène et peuvent se mettre en colère (d’où la présence de policiers municipaux). De plus les 2 employés de la DRS sont originaires de Fada « *c’est donc un problème de devoir dire à une tante qu’elle est sale !* » [Un des salariés de cette Direction]. Les gens sont prévenus deux fois avant d’être condamnée à une amende. Les amendes sont comprises entre 2000 et 5000 francs CFA « *pour marquer le coup* » [Mr Manienta, Directeur de la DRS].

C’est aussi au niveau de cette institution que se règlent les conflits de voisinage tournant autour des déchets (conflits sur le lieu d’évacuation des eaux usées, utilisation des poubelles par les gens qui ne sont pas abonnés,...). Il est arrivé que de tels conflits aillent jusqu’en justice mais la plupart du temps ils sont réglés dans le bureau du directeur.

En tant que membre de la commission consultative de l’EPCD, le directeur a participé à l’identification du site choisi pour implanter la décharge finale de la ville de Fada.

Le discours du directeur de la DRS, tout en étant le même que ceux des autres acteurs institutionnels sur l’état de salubrité de la ville, varie sensiblement en ce qui concerne la population. Étant plus proche des pratiques et des conceptions réelles des gens, son discours est plus tourné vers « le besoin d’éducation de la population sur les questions d’hygiène » que vers des solutions générales.

Direction de l’Environnement et du Cadre de Vie

Dans ses attributions cette structure est chargée de l’assainissement des villes. Elle mène des activités de lutte contre la pollution et procède à des études d’impact de projets sur l’environnement. Sa directrice fait partie de la commission consultative de l’EPCD, mais c’est sa seule activité dans la ville en matière d’assainissement. La responsable de la DECV est assez réservée sur les actions de l’EPCD²⁴.

L’Onea

Le rôle majeur de l’Onea à Fada est le renforcement et l’alimentation en eau potable de la ville. C’est la seule institution qui paraît satisfaite de la propreté de la ville. Son directeur trouve « très bien » les caniveaux du secteur n°7 (qui sont bouchés depuis plusieurs années) ainsi que les bacs de collecte des ordures du marché central, qui n’ont en fait, jamais existés. En fait l’Onea s’occupe plus des projets tournants autour des déchets liquides et de l’eau (caniveaux, drainage des eaux pluviales, branchement d’eau potable pour les privés). Dans ce cadre ils ont financé une étude sur les types de latrines qu’ils pourraient proposer non seulement aux ménages mais aussi à la commune.

²⁴ Je n’ai pas réussi à savoir sur quoi exactement est basé le scepticisme de la DECV.

Les associations

Les associations et groupements de femmes agissant dans l’assainissement à Fada sont nombreuses mais seules cinq ou six travaillent effectivement à l’enlèvement des ordures ménagères dans divers secteurs de la ville ou au nettoyage des infrastructures nouvellement construites.

Les associations forment un segment particulier dans le monde social de l’assainissement. Si on peut les considérer comme des acteurs « institutionnels » – des acteurs collectifs, suivant la définition de Patrick le Galès (1995), ayant un système de prise de décision collective, des intérêts communs, des mécanismes d’intégration, une représentation interne et externe de l’organisation, une capacité d’innovation –, elles ne font pas partie intégrante du « cartel » de Fada car elles partagent les conceptions de la population.

D’abord aucune des associations ne possède personnellement de poubelle moderne, ni n’est abonnée à l’enlèvement des ordures. En effet, la collecte a un coût que peu de personnes sont prêtes à payer. De plus, la majorité de la population n’en voit pas l’intérêt. Les femmes travaillant à la pré-collecte des ordures sont pauvres et ne s’investissent dans ce poste que si elles n’ont pas d’autre choix. Le travail est difficile, les poubelles sont lourdes et pénibles à vider, les blessures sont fréquentes (avec le verre particulièrement), les trajets sont longs et fatigants. Si les associations de pré-collecte sont toujours les mêmes, il y a beaucoup de mouvement en ce qui concerne leurs membres. Les femmes arrêtent la collecte suite à des blessures ou si elles arrivent à trouver une autre source de revenus, d’autres viennent par le biais de connaissances travaillant déjà dans ce domaine. Les discours et les préoccupations des femmes restent au niveau de leur intérêt personnel, à savoir, « est-ce que la collecte va être mieux rémunérée ? », « auront-elles les vaccins contre le tétanos ? » ou encore « pourront-elles se servir des charrettes qui servent à l’enlèvement des ordures à des fins personnelles, pour aller chercher du bois ou de l’eau par exemple ? ». Bref, on est loin des préoccupations de certains membres du cartel :

« Avant on était pas vingt ici pour le balayage [elle parle du nettoyage du marché à bétail], maintenant ils [l’EPCD] ont dit que c’est sale et qu’il faut être plus. Maintenant on est quatre de plus et ils partagent l’argent avec les nouveaux, alors ça fait moins pour nous. » « Il n’y a pas beaucoup d’argent dans le balayage, mais on a rien d’autre, moi j’ai plus de mari et cinq enfants, comment je vais faire ? C’est la pauvreté qui nous oblige à travailler dans les ordures » [Coralie Koné, membre d’une association].

En plus d’une nette différence dans les discours concernant les intérêts des associations et du cartel, les problèmes de compréhension entre ces deux groupes paraissent insurmontables. A titre d’exemple on peut citer un document produit par l’EPCD qui relate en détail la formation des associations retenues pour la collecte des déchets dans le cadre du projet pilote. Au début de la formation les animateurs ont demandé aux femmes d’exprimer leurs attentes et leurs craintes vis-à-vis de cette formation. Certaines des réponses ont été : « J’ai peur de la bagarre des enfants à la maison », ou encore « j’ai peur de ne pas avoir un papier [prouvant que j’ai participé à cette formation] ».

Pour ce qui est de la transmission des messages, il semble que les membres des associations n’aient retenu du discours hygiéniste que tiennent les acteurs institutionnels que des « slogans ». La formation à laquelle je viens de faire référence avait pour but de faire passer des concepts généraux sur l’assainissement et l’hygiène aux femmes qu’elles devaient à leur tour transmettre aux populations. Les discours avaient entre autres trait à l’intérêt que la population doit avoir pour l’assainissement, ou aux règles générales à suivre en matière d’hygiène. Si l’on interroge ces femmes sur ce qu’elles ont retenu de ces messages, on obtient des réponses comme « il faut se laver » ! « Il faut se laver les mains » ! « Il faut mettre des vêtements propres » ! « Il faut balayer la cour » ! Il ne s’agit plus du discours hygiéniste en tant que tel, mais de « slogans » extraits du discours. Seuls les messages ayant des similitudes avec les pratiques quotidiennes ont été retenus.

Les « oubliés » de l’assainissement

Les actions ponctuelles : l’association Nature et Vie

Cette association est venue distribuer en 2005 des grands sachets en plastique à l’hôpital (un peu partout dans la ville en fait, on en retrouve à la maison des jeunes...) pour recueillir tous les déchets plastiques mais jamais personne n’est venu les vider. Nature et Vie a engagé le même type d’action dans d’autres villes moyennes. A Boromo par exemple « [...] une trentaine de sacs ont été remplis et déposés à la mairie. Ce sont principalement les enfants qui ont été mis à contribution pour ramasser les sachets aux alentours des concessions. Personne n’est jamais venu les récupérer et ils ont été laissés près de la mairie, où ils ont été volés ou vidés de leur contenu. » (Granier, Hema et Hochet, 2007 : 50). Il semble que dans les deux cas il y ait eu un malentendu au sujet du devenir des poubelles distribuées. Nature et Vie n’a pas engagé d’autres actions à Fada.

Les vidangeurs du secteur informel

Il n’existe pas actuellement d’entreprise de vidange à Fada. Pour vidanger les latrines de l’hôpital ou du marché il faut faire venir un camion de la capitale. Cette opération est onéreuse et on n’y fait presque pas recours. En dix ans un seul camion est venu de la capitale pour vidanger les latrines de l’hôpital de Fada (en 2005).

Les vidangeurs partagent les mêmes préoccupations que celles de la population, et ceux que j’ai rencontrés n’ont aucune idée de ce qui se passe dans la ville en matière de gestion des déchets.

Les chefs coutumiers

Pour eux, comme pour la population, l’assainissement de la ville est le problème de la mairie, ils ne se sentent pas concernés par les projets d’enlèvement des ordures ménagères. Les autorités coutumières au niveau des différents secteurs de la ville s’y intéressent uniquement quand un projet peut amener de l’argent pour l’aménagement du secteur. Mais cela concerne surtout la construction de caniveaux et le drainage des eaux pluviales pour le désenclavement de certains secteurs en saison des pluies. Les autorités coutumières ne sont pas en position de demande pour ce qui concerne la gestion des ordures ménagères.

L’étude des conceptions et des pratiques du cartel permet de comprendre cette rupture dans la chaîne de diffusion des messages. C’est ce que je me propose de faire dans le dernier chapitre. Auparavant il s’agira de mettre à jour les interactions et les enjeux qui déterminent les relations entre les différents segments qui composent le cartel à travers une étude de cas.

Les enjeux de l’assainissement : le cas de la concurrence entre l’EPCD et l’AFD Boyaba

Les compétitions relatives à l’assainissement à Fada sont larvées et ne s’expriment que rarement en public. Cependant elles sont bien réelles et travaillent en continu la définition des politiques publiques locales en la matière, sans que la population ni même les membres des associations y soient mêlés.

Cette compétition s’est bien exprimée à l’occasion d’une réunion à laquelle j’ai assisté au centre de la coopération allemande à Fada. En plus du responsable du Ficod²⁵ (Fonds d’investissement pour les collectivités décentralisées) et d’une représentante de l’AFD Boyaba. Le responsable de l’assainissement de l’EPCD et une dizaine d’associations étaient également présents.

²⁵ « Le Ficod a pour objectif de « contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural à travers le financement et la réalisation d’infrastructures marchandes, publiques et sociales de qualité, ainsi que la création d’emploi par une forte utilisation de la main d’œuvre locale. » (Floridi et Tata, 2005 : 72). Le Ficod est lui-même financé par le Service Allemand de Développement (Ded).

Le cas de la réunion Ded/EPCD/AFD Bobaya

L’AFD Boyaba monte un plan stratégique de gestion des déchets solides à Fada. Ce projet est défendu devant le conseil communal de Fada et adopté²⁶. Le texte qui résulte de cette réunion propose que l’AFD Boyaba soit gérante, coordinatrice et cellule d’appui/conseil du projet. Les associations sont reléguées au second plan et n’ont donc accès au projet que par le biais de l’ONG. Le Ficod est d’accord pour financer ce plan. Il réunit les acteurs de l’assainissement de Fada, c’est-à-dire l’EPCD et les associations, pour discuter de l’« état de la demande » et de la mise en place de la première étape du projet.

En juin 2006, le responsable du Ficod ouvre la réunion dans les locaux du Ded de Fada avec un rapide historique de la demande de financement. Puis, il énumère les propositions faites par l’ONG pour mener à bien leur projet de gestion des déchets solides : aménagement de huit sites de transfert dans la ville, de mille bacs à ordures, achat de vingt-deux charrettes motorisées (P50), d’un local pour l’ONG.

Plus il avance dans l’énumération plus un silence pesant s’installe dans la salle. C’est la surprise générale. Personne n’est au courant qu’un deuxième plan de gestion des ordures ménagères a été mis au point. Le représentant de l’EPCD s’agite : en temps que cellule d’appui à la commune, il n’a pas été informé que le maire a lui-même validé ce plan de gestion. Il finit par demander la parole.

A partir de ce moment là, quatre personnes prendront la parole jusqu’à la fin de la réunion. Aucune des femmes présentes ne fera de commentaires et seules les deux associations représentées par des hommes exprimeront leur compréhension de ce qui se passe dans la salle et les préoccupations qui en découlent pour eux.

Le représentant de l’EPCD fait part de son étonnement, et dit qu’il est impossible que l’ONG mène un tel projet sans que la commune n’en soit le superviseur. Il explique ensuite au représentant du Ficod qu’ils sont actuellement en train de finaliser tout un programme de gestion des déchets solides et liquides pour la ville et que deux projets différents ne peuvent être mis en place à Fada.

Le responsable du Ficod semble ennuyé et tout aussi surpris. Il reconnaît ne pas connaître la problématique de l’assainissement et se rend compte que le projet a été fait sans aucune concertation entre les différents acteurs. Il explique qu’en tant que bailleur, le Ficod veut commencer à financer un seul secteur de la ville et étendre ensuite les actions si tout se passe bien.

Tout le monde se tourne vers la représentante de Boyaba qui ne dira rien de toute la réunion, prétextant qu’elle n’est là qu’en tant que membre de l’ONG et qu’il faut voir avec la directrice.

Les préoccupations des associations sont différentes. Pour l’une d’entre elles il s’agit de comprendre pourquoi elles n’ont pas été informées ni invitées le jour de l’acceptation par le conseil communal du projet de gestion. La préoccupation de cette association est de savoir si tout le financement ira directement à l’ONG ou si l’argent sera partagé entre les diverses associations. Ce à quoi le responsable du Ficod répond, de moins en moins sûr de ce qu’il avance, qu’a priori, et vu ce que propose le texte, tout le financement devrait être reversé à Boyaba. Ce qui provoque l’irritation de cette association et de l’EPCD.

Les préoccupations de la seconde association sont d’ordre matériel. Son représentant prendra la parole cinq fois environ pour demander à chaque fois si son association aura des charrettes ? Les P50 seront-elles partagées entre les associations ? Est-ce qu’ils auront des ânes ? Ce à quoi le représentant du Ficod répondra toujours que ce sont des préoccupations trop spécifiques pour être discutées à ce niveau d’avancement du projet.

Le représentant du Ficod se sentant dépassé par la situation commence à faire marche arrière, disant que s’il ne peut y avoir d’entente entre les acteurs présents, il ne donnera pas suite au projet. Bien qu’on assiste à une compétition, politique et économique, cette remarque provoque une réaction collective. Tous s’emploient prioritairement à sécuriser l’investissement que propose le Ficod : pendant toute la réunion le représentant de l’EPCD n’aura de cesse de répéter que, quoi qu’il en soit, il faut protéger « l’esprit du projet », c’est-à-dire qu’il faut que l’argent reste dans la commune²⁷.

²⁶ Pour faire passer ce genre de projet, il faut réunir le conseil communal en session extraordinaire, en prévoyant des per diem.

²⁷ Cet exemple met en évidence l’enjeu économique commun au cartel. Ce dernier apparaît donc comme ce que l’anthropologie du développement appelle un groupe stratégique (Olivier de Sardan, 1995). Mais le cas ici décrit montre qu’à l’intérieur même de ce groupe se déploient des compétitions entre acteurs institutionnels. C’est dans ce sens que nous préférons analyser le cartel comme un monde social (Strauss, 1992) avec des enjeux communs, mais traversé de compétitions et de tensions, du fait mêmes de la communauté d’enjeux et d’intérêts.

Personne ne demandera à voir le projet monté par l’AFD Boyaba, et chacun aura à cœur, après avoir communément garanti l’« esprit du projet », de protéger ses intérêts personnels. Des associations présentes dans la salle, deux seulement ont participé à la discussion et une seule semble avoir compris l’enjeu de la réunion, à savoir le coordinateur de Pion-Con-Dé.

En conclusion, le bailleur choisit de ne rien faire et d’attendre que le nouveau conseil communal soit mis en place pour voir ce que la commune décidera.

A la sortie de la réunion, la représentante de l’ONG « fuit », Mathieu Nikiema n’en revient toujours pas que Boyaba ait monté un projet de gestion des déchets et qu’elle ait réussi à trouver un bailleur sans qu’il ne soit au courant de rien. Il m’assure que de toute façon Boyaba ne pourra rien faire, qu’elle ne peut pas aller contre l’EPCD. Les autres membres des associations présentes font quelques commentaires « *c’est bien s’il y a un nouveau projet !* », une autre me demande « *tu sais si on va avoir des charrettes ?* » Les femmes ne semblent pas avoir perçu les enjeux de la lutte qui vient de se jouer.

La coexistence de deux « mondes »

Si la question des déchets fait sens pour l’ensemble de la population fadalaïse, les discours qui entourent leur gestion varient en fonction des activités socioéconomiques des acteurs.

Deux niveaux de discours distincts émergent. D’un côté le discours de la population s’arrête au constat de l’insalubrité de la ville, de l’autre celui du « cartel assainissement », exhibe la gestion des déchets (solides en particulier) à Fada comme un problème communal à la fois environnemental et sanitaire auquel il faut trouver des solutions.

Comme le dit Kingdon, « *un problème public existe lorsque les gens commencent à penser que quelque chose peut être fait pour changer la situation* » (1984 : 114). A Fada, seuls les acteurs institutionnels ont franchi le pas de « penser que quelque chose peut être fait » dans le domaine. L’assainissement est devenu un problème public pour le cartel. Ce franchissement s’est réalisé pour plusieurs raisons : d’abord parce que l’assainissement est un enjeu économique, puisque c’est par ce biais qu’actuellement l’argent est injecté par les bailleurs dans les communes. Les membres du cartel ne pouvant exister et se perpétuer, d’un point de vue économique, en l’absence de ces investissements ils ont fait du thème de « la lutte contre l’insalubrité des villes » leur cheval de bataille. Cet enjeu pousse les acteurs institutionnels à présenter des bilans positifs aux bailleurs, quitte à cacher les problèmes existants. Ensuite parce que les bailleurs, de par leurs conceptions de l’assainissement et de l’esthétique d’une ville sont obligatoirement choqués quand ils arrivent dans une ville comme Fada (ou dans n’importe quelle ville du Burkina d’ailleurs). Ainsi, ils ne mettent pas en question le fait que l’ensemble de la problématique de l’assainissement puisse ne pas être considéré comme un problème social par la population.

Et c’est tout naturellement qu’on constate que ce sont principalement les individus issus de la classe socio-économique la plus élevée de la ville, membres des institutions locales, qui sont les seuls à valoriser ce nouveau regard sur la ville.

Si les ordures ménagères entreposées dans l’espace public sont perçues comme une « agression » sanitaire et esthétique par les bailleurs, pour la population elles sont d’abord conçues comme une richesse, relevant d’une gestion privée.

Il en résulte une très faible appropriation des projets de gestion des déchets par la population : ces derniers n’ont pris en compte ni les conceptions, ni les pratiques habituelles préexistantes. De plus, il n’y a aucune communication à aucun des échelons de la gestion des déchets à Fada : ni entre les

membres du cartel, ni entre les associations. En effet, chacun recherche son propre intérêt économique et a tendance à voir les autres acteurs comme des concurrents potentiels.

Deux « mondes » cohabitent à Fada : ils sont, dans les discours, en complète opposition. Le cartel demande aux associations de jouer le rôle de médiatrices entre ces deux réalités. Celles-ci devraient être capables de créer le lien entre les institutions et la population, d’être le chaînon qui traduise les attentes et visions de chaque monde. Cependant, bien que faisant partie du système et en y trouvant un intérêt économique, elles en sont incapables de faire cette articulation car elles ne partagent pas les conceptions prônées par le cartel.

APPROPRIATION FORMELLE DU SENS ET PERSISTANCE DES PRATIQUES

On peut se demander si les membres du cartel partagent effectivement, comme ils le laissent entendre, les conceptions des bailleurs étrangers plus que celles de la société dans laquelle ils évoluent ? Sont-ils totalement étrangers aux conceptions de la population ? Leurs pratiques habituelles sont-elles différentes ?

La persistance des conceptions et des pratiques : les pratiques habituelles dans les institutions

La mairie, tout comme les autres institutions, est maintenue propre par de jeunes gardiens (ce sont toujours des hommes). Ce sont eux qui balayent les salles, ramassent les poubelles, nettoient la cour deux fois par jour, puis mettent les déchets dans la poubelle qui sera vidée par une association (quand l’institution est abonnée). Dans le cas où il n’y a pas de poubelle, les déchets sont entassés à proximité du bâtiment, derrière la plupart du temps, et brûlés périodiquement : « *Quand le tas est trop gros* » [Omar Konaré] – et même lorsqu’il y en a une on trouve souvent un tas d’ordures brûlées. La mairie est propre à première vue, ce n’est que si on se hasarde dans les toilettes par exemple que l’on trouve un petit tas de déchets (plastiques, verre, papiers) qui n’a pas bougé d’un pouce pendant les trois mois de mon séjour (les toilettes sont pourtant utilisées régulièrement par le personnel de la mairie). De même si on contourne le bâtiment de la mairie, on découvre un entassement de déchets : un tracteur cassé, des morceaux de ferraille, des plastiques ou encore des papiers.

Il en est de même au centre de soins pour maladies de peau de Fada. Les déchets sont entassés à l’arrière du bâtiment et sont brûlés assez régulièrement par le jeune gardien, mais l’endroit n’est jamais totalement propre et des seringues, papiers, plastiques, gants, traînent toujours par terre.

Les pratiques des acteurs institutionnels sont semblables à celles de la population : il n’est pas rare de voir un accompagnant, un médecin ou un agent d’entretien jeter un plastique par terre.

Le geste de jeter dans une poubelle n’est pas encore devenu un geste naturel à Fada, ni pour la population ni pour les acteurs institutionnels. Il faut réfléchir pour faire le geste de jeter dans la poubelle, alors que jeter un déchet au sol relève du geste inconscient, mille fois renouvelé.

La coexistence des modes de traitement des déchets : le Centre hospitalier régional de Fada et la mise à distance de l’impur

On peut aisément comparer l’enceinte de l’hôpital de Fada à une cour domestique. Les femmes y font la cuisine, la lessive, des chèvres (appartenant au personnel de l’hôpital) s’y promènent. Les employés y font aussi leur lessive qu’ils mettent à sécher sur les poteaux électriques. On voit continuellement des femmes transporter des seaux d’eau de la cour aux bâtiments. Une télévision est

installée à l’extérieur des bâtiments et une petite dizaine de personnes (accompagnants et personnel de l’hôpital, généralement les chauffeurs) la regardent en permanence.

Mais on a aussi la sensation d’être dans la rue, des commerçantes travaillent dans l’enceinte de l’hôpital (vendeuses de gâteaux), des photographes s’y promènent, des femmes viennent chercher de l’eau à l’hôpital soit pour elles-mêmes, soit pour la revendre devant l’hôpital. Et la pharmacie génère un va et vient continu.

Dans cet espace on pourrait penser que deux modes de gestion s’affrontent, d’un côté les malades et les accompagnants qui reconduisent leur mode de gestion privé, de l’autre une administration qui essaie de mettre en place une gestion spécifique des déchets et emploie un prestataire de service pour cela.

A l’hôpital, on définit les déchets comme étant des résidus d’un processus de production, de transformation ou d’utilisation²⁸. L’hygiène hospitalière est une mesure légale qui applique des règles précises :

« C’est-à-dire nettoyer, ventiler, bien aérer, bien disposer. L’hygiène c’est le processus des actions à mettre en vue pour garantir la salubrité dans un lieu ou un environnement donné. Il existe 4 formes d’hygiène : corporelle, vestimentaire, alimentaire et environnementale. Il existe 3 types de déchets à l’hôpital : les déchets inertes (emballages, cartons), les déchets toxiques (eaux usées, résidus de sang contaminé, aiguilles, gants), les déchets dangereux (substances chimiques comme le formol) » [Kaboré, chef du service santé du CHR].

Les déchets solides (il s’agit des déchets biomédicaux : les poches de sérum, les compresses souillées, les seringues, les aiguilles, les bistouris s’ils sont jetables) sont jetés dans une fosse et brûlés. Les déchets liquides sont jetés dans les latrines externes de l’hôpital (il s’agit du sang des accouchements, du liquide amniotique, des eaux usées, vomissements, diarrhées des malades, débris alimentaires issus de l’alimentation des malades).

L’entreprise BZ s’occupe de l’entretien du CHR. Basée à Ouagadougou, elle a recruté une vingtaine de personnes à Fada, dirigées par un chef de service lui aussi originaire de Fada mais formé dans la capitale. Ces employés ne sont pas fixes, pendant l’hivernage, par exemple, ce sont des élèves qui viennent travailler car certains employés partent cultiver. Ces jeunes ne sont donc pas formés pour le ramassage des déchets et pas très motivés non plus car :

« Le travail est mal payé et difficile, parfois on trouve que les gens ont déféqué pendant la nuit dans les bâtiments mêmes de l’hôpital » [Aïcha, employée du CHR].

Les employés arrivent tous les matins à quatre heures. Ils sont répartis dans l’hôpital en groupes de 2 personnes et sont responsables du nettoyage d’un bâtiment. Les bâtiments réservés aux malades et aux médecins sont nettoyés le matin alors qu’une autre équipe s’occupe des bâtiments administratifs l’après-midi. Le travail se prolonge jusqu’à midi environ. Les employés balayent et lavent à l’eau de Javel les sols et ont aussi en charge de vider les poubelles de l’hôpital. Chaque salle de soin contient des poubelles ouvertes qui vont être vidées dans d’autres poubelles plus grandes et équipées de couvercles disposées à l’extérieur des bâtiments. Ces poubelles seront ensuite transportées vers l’incinérateur de l’hôpital (un trou dans lequel on déverse tous les déchets solides de l’hôpital, ces déchets sont brûlés tous les 3 jours environ par les employés). Les poubelles doivent dans l’idéal être nettoyées tous les jours.

²⁸ C’est en fait la définition du déchet que donne la législation française en 1975 et en 1992 : « tout résidu d’un processus de production, de transformation ou d’utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l’abandon ».

Dans les faits les poubelles ne sont pas toutes vidées quotidiennement et sont rarement nettoyées. Certaines peuvent rester plusieurs jours à l’air libre sans que personne n’y touche.

Au bloc opératoire la gestion des déchets est spécifique : à la fin d’une opération le garçon de salle nettoie la table d’opération à l’eau de Javel. Les vêtements chirurgicaux sont mis dans un bac à linge spécial pour être désinfectés. Les trois poubelles sur roulettes qui reçoivent les déchets solides pendant l’opération sont vidées dans une grande poubelle située dans des WC proches de la salle d’opération et qui ne sont plus fonctionnels depuis longtemps. Les poubelles sur roulettes ne sont pas lavées entre deux opérations, le sol de la salle non plus. En fait, la salle d’opération et les poubelles sont nettoyées 2 fois par jour, le matin et le soir, exactement comme on balaie la cour d’une concession. Les déchets liquides sont enlevés très vite à la fin d’une opération et jetés dans ces mêmes toilettes :

«Le coin est devenu sale, personne ne l’entretient, les gens ne nettoient pas la poubelle des WC. Avant on jetait les déchets provenant du bloc opératoire dans les toilettes, mais actuellement les toilettes aussi sont bouchées. De plus personne ne voulait tirer la chasse d’eau de peur d’être éclaboussé par ces déchets considérés comme contaminants. Actuellement tous les déchets sont vidés dans une grande poubelle qu’on laisse dans les WC. On ouvre la porte le moins souvent possible parce que l’odeur qu’elle libère est assez insupportable. » [Antoine, chirurgien au CHR de Fada].

Dans les faits la poubelle est vidée irrégulièrement mais ni les chirurgiens, ni les attachés de santé (qui tiennent tous deux des discours hygiénistes et que l’on peut donc placer au même rang que les acteurs institutionnels dans la chaîne de diffusion des messages), pas plus que les employés s’occupant du nettoyage au sein de l’hôpital, ne veulent toucher à cette poubelle. Elle n’a donc pas été nettoyée depuis des mois. Comme on l’a déjà dit, le sang est considéré par l’ensemble de la population comme un déchet impur, contagieux, avec lequel il ne faut pas entrer en contact. Le sang d’une personne déjà malade l’est d’autant plus.

De même, l’élevage de chèvres et la lessive à l’intérieur de l’hôpital, bien qu’étant considérées comme des pratiques anormales sont admises. Les gens venus des villages en particulier ne peuvent faire autrement que de vivre dans la cour de l’hôpital comme ils le feraient chez eux pour rester auprès des malades et s’occupe de leur nourriture.

Ainsi alors que le personnel de l’hôpital proclame haut et fort le besoin de propreté et d’hygiène dans la ville (et donc de sortir de certaines pratiques courantes et quotidiennes de la population), on voit que dans les faits les comportements de refus vis-à-vis de l’impur sont les mêmes qu’ailleurs : le sang est impur et dangereux pour la population et pour les acteurs institutionnels qui préfèrent donc ne pas s’en occuper.

Finalement, personne au sein de l’hôpital n’est choqué par ce nettoyage approximatif, cela reste tout à fait admis. Seul le chef du service santé s’en plaint. Encore une fois les pratiques posent un problème dans le discours, mais sont tout à fait tolérées dans les faits.

CONCLUSION

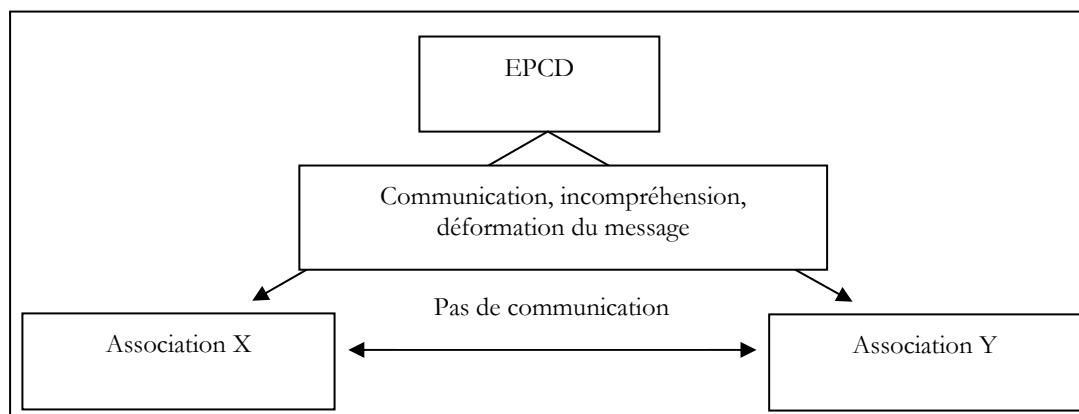
Les Fadalais ne se sont visiblement pas (encore ?) appropriés les conceptions hygiénistes de l’assainissement, des pratiques et des objets qui lui sont associées. Ils ne se sont pas non plus appropriés la notion d’espace public comme espace non soustractif. Pourtant leurs modes habituels de traitement des déchets en fonction des espaces n’ont rien d’anarchiques et sont régis par des règles, des normes, des conceptions strictes. Leurs pratiques quotidiennes s’inspirent de celles qu’on trouve en milieu rural : il existe une tolérance aux déchets qui s’explique par leur usage et permet de

comprendre l’absence de demande d’assainissement dans le domaine public. Les Fadalais réinterprètent certains objets urbains en fonction de leurs propres perceptions.

Par ailleurs, l’assainissement est devenu un enjeu économique et politique. On voit bien dans quelle mesure les relations entre l’aide et les collectivités territoriales encouragent un modèle de gestion opportuniste des politiques publiques. L’aide propose des solutions pour lesquelles les institutions locales trouvent des problèmes en se plaçant bien souvent en rupture avec les logiques déployées par les populations. La mairie développe ses programmes en fonction des moyens et des opportunités qui se présentent.

Si l’enjeu économique est perçu par tous, il en va autrement de la diffusion des messages autour de l’assainissement, qui se dégradent au cours de leur transmission du cartel aux associations.

Schéma 3 : Communication et transmission des messages entre l’EPCD et les associations



S’il y a communication entre l’EPCD et les associations, les messages ne sont pas compris ou sont déformés dès lors que le message touche aux conceptions. Dans le cas du changement d’horaires du nettoyage du marché central par exemple, il n’est pas évident pour les membres de l’association de faire le lien entre ce changement et la poussière se déposant sur les légumes lors du balayage. Alors que la conception hygiéniste fait automatiquement la relation²⁹, la conception locale ne le permet pas.

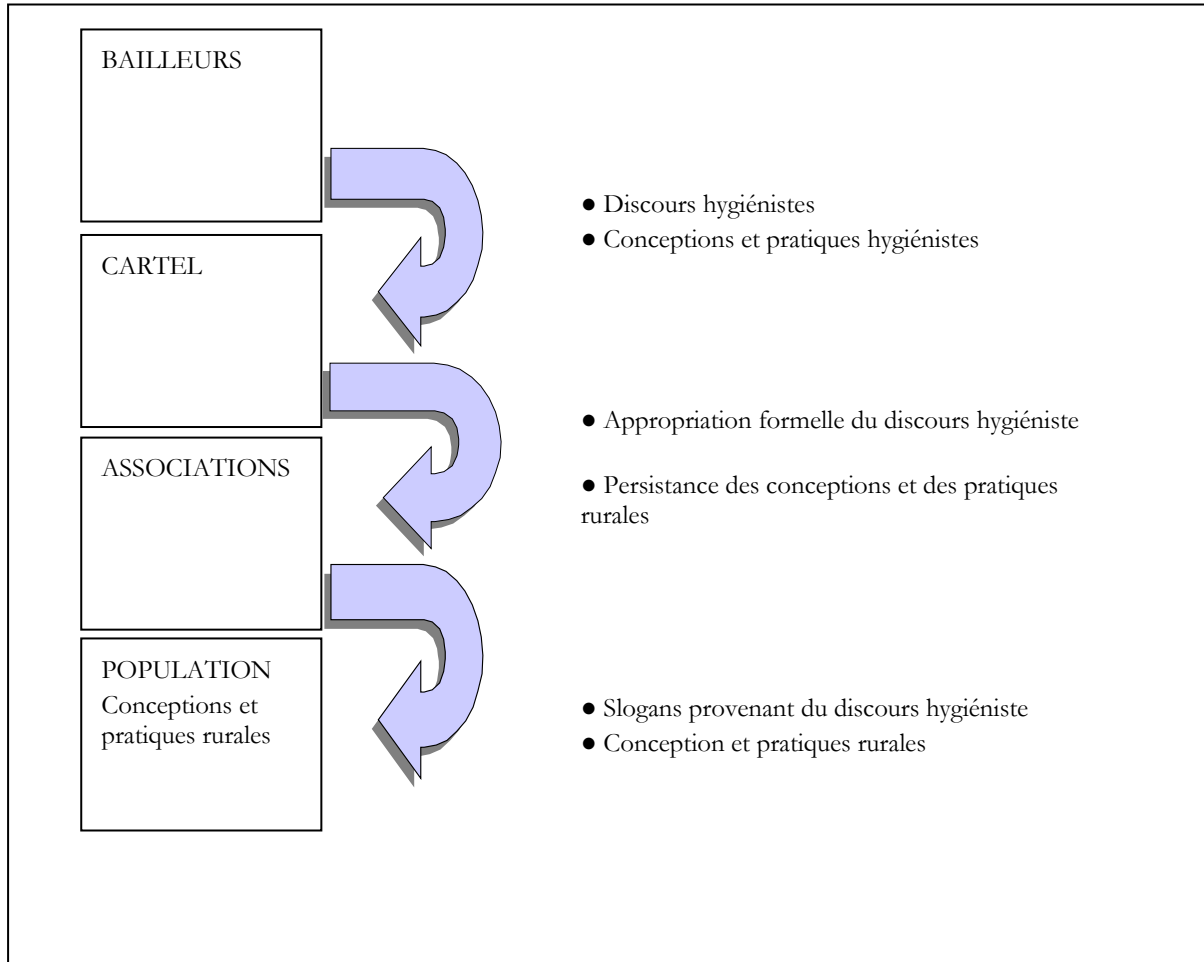
Finalement, l’ensemble des points que nous avons vu dans le dernier chapitre, souligne que le cartel et la population de Fada partagent de nombreuses conceptions et pratiques autour des déchets. Si bien que le discours du cartel ne semble être actuellement qu’une appropriation formelle de « messages » et non une intégration cognitive de la chaîne de conceptions et de pratiques qui fonde ces messages. Visiblement, l’exercice d’une réflexivité sur les pratiques habituelles manque pour que les messages soient intégrés. Je n’ai rencontré à Fada que deux personnes réellement « investies » dans l’assainissement : le chef du service santé du CHR et le coordinateur de l’association Pion-Con-Dé. Eux seuls participent activement de l’assainissement de la ville par l’éducation des gens et par l’exemple. A Fada, il est extrêmement rare de voir une personne en reprendre une autre parce qu’elle a jeté un plastique par terre, et encore plus rare de voir une personne conserver le plastique d’un sachet d’eau à cinquante francs CFA, le plier et le mettre dans sa poche.

Les perceptions des acteurs institutionnels ne sont pas différentes de celles des populations. Chacun est né ou tout au moins a de la famille dans un village et ne pense pas forcément à remettre en cause les pratiques habituelles de gestion de déchets de sa famille ou l’esthétique de son village parce qu’il existe un [tampure] devant chaque concession. Ce sont donc essentiellement les discours qui ont été formellement appropriés et coexistent avec une persistance pratique des conceptions habituelles.

²⁹ Il est intéressant de noter que l’EPCD n’a fait ce lien qu’après avoir reçu un rapport explicitant ce problème.

Pour conclure, on peut construire une théorie plus précise sur la transmission des messages qui pourrait se comparer au jeu du téléphone arabe³⁰ : il y a une déformation et une déperdition du contenu des messages (discours, conceptions, pratiques) transmis tout au long de la chaîne de diffusion qui va des bailleurs de fonds aux populations.

Schéma 4 : Transmission des messages en fonction des discours et de l’appropriation des conceptions et des pratiques



Si comme on l’a vu le fonctionnement et l’organisation sociale du cartel correspondent à la construction d’un monde social (A. Strauss, 1992), ce monde n’est qu’apparent. Le discours sur l’assainissement à Fada N’Gourma se structure comme un conte de fée. Il s’agit de montrer aux bailleurs qu’on est convaincu comme eux que le problème (l’assainissement) peut être résolu grâce à la conduite héroïque d’un être « hors du commun » (le projet/la politique) qui saura faire face et triomphera des différentes épreuves (les contraintes, les « pesanteurs socioculturelles », les conceptions locales) ; après quoi, tout le monde vivra heureux (voir sur le sujet Apthorpe & Gasper, 1996 : 9).

³⁰ Le téléphone arabe est un jeu : des individus se placent les uns à côté des autres pour former une chaîne. Un message choisi silencieusement par le premier maillon de la chaîne va passer par chaque individu, chacun chuchotant à l’oreille de son voisin le message qu’il a lui-même reçu et ceci jusqu’à atteindre le dernier maillon de la chaîne. Ce dernier doit prononcer à haute voix le message qu’il a reçu. L’intérêt du jeu est de comparer la version finale du message à sa version initiale. La plupart du temps, le message s’est déformé au cours de la transmission jusqu’à devenir totalement incompréhensible.

BIBLIOGRAPHIE

- Apthorpe, R & Gasper, D. (ed.), 1996, *Arguing Development Policies: Frames and Discourses*, London, Frank Cass/EADI.
- Bouju J., Ouattara F., 2002. Une anthropologie politique de la fange : conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). SHADYC-Marseille/GRIL-Ouagadougou.
- Bourdieu P., 2000 [1972]. *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*. Paris, Seuil, collection Point-Essais.
- Delsol A., 2004. Capitalisation du Programme de Développement des Villes Moyennes (PDVM) Burkina Faso, Pour le compte de la Coopération Suisse.
- Douglas M., 1992, *De la souillure, études sur la notion de pollution et de tabou*. Paris : La Découverte.
- Floridi M., Tata M. L., 2005. Étude de Faisabilité pour un programme d'appui aux acteurs non étatiques au Niger (Projet 9 ACP NIR 08), Pour le compte du Gouvernement de la République du Niger et de la Commission des Communautés Européennes.
- Granier A-L., Hema I., Hochet P., 2007, « De la cour à la rue. Ethnographie de l'assainissement dans deux villes moyennes du Burkina Faso (Réo et Boromo) », Étude Recit n° 16, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés. [http://www.ace-recit.org/rapport_etude_listing.php] (consulté le 18/12/2007)
- Guissou, C., 2008, « Décentralisation et gestion des déchets à Fada : l'usage des associations comme interface entre projet et usagers, Mémoire de maîtrise », Département de sociologie, UFR/SH, Université de Ouagadougou.
- Kingdon J., 1984. *Agendas, alternatives and public policies*, Boston, Little, Brown and Co.
- Le Galès, P. 1995. « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française des sciences politiques*, Vol. 45 N°1, p.57-95.
- Sorgho, L., 2007, « L'utilisation de l'espace public urbain à Fada N’Gourma : perception et gestion, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie », UFR/SH, Université de Ouagadougou.
- Matthey L., Walther O., 2005, «Un "Nouvel hygiénisme" ? Le bruit, l'odeur et l'émergence d'une new middle class», *Articulo.ch - revue de sciences humaines*, n° 1. [<http://articulo.ch/index.php?art=24>] (consulté le 18/12/2007)
- Olivier de Sardan, J.P., 1995. *Anthropologie et développement*. Paris, Karthala.
- Strauss A., 1992. *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Édité par Isabelle Baszanger. Paris : L'Harmattan.

Études Recit

Janvier 2008

- Étude n° 1 L’organisation des chances de vie dans la décentralisation burkinabè. Programme de recherche RECIT, 2004, 16 p.
- Étude n° 2 Les investissements des ruraux en milieu urbain. L’exemple des lotissements à Boromo et Siby (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso), Delphine Langlade, J.-P. Jacob, 2004, 43 p.
- Étude n° 3 La mobilisation physique et financière dans le cadre du développement local : Exemples pris dans les provinces du Bazéga, du Boulgou et du Zoundwéogo (Centre-Sud du Burkina Faso) Maurice Yaogo, 2004, 51 p.
- Étude n° 4 La mobilisation financière dans la commune de Boromo (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso), Tonguin Sawadogo, 2004, 42 p.
- Étude n° 5 Les prélèvements locaux dans la commune de Boromo : Une analyse des perceptions et des pratiques d’acteurs, Mahamadou Diawara, 2004, 19 p.
- Étude n° 6 Sécurité foncière, bien commun, citoyenneté. Quelques réflexions à partir du cas burkinabè, Jean-Pierre Jacob, 2005, 27 p.
- Étude n° 7 Les prélèvements en milieu rural. Les contreparties pour l’accès à la terre dans les zones de vieille colonisation et de nouveaux fronts pionniers (ouest et extrême ouest Burkina Faso), Mahamadou Zongo, 2005, 28 p.
- Étude n° 8 « L’État n’est le père de personne ! ». Étude longitudinale de la mise en œuvre d’un lotissement dans la commune de Boromo (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso). 1^{ère} partie (2002-2005), J.-P. Jacob, J. Kieffer, L. Rouamba, I. Hema, 2005, 57 p.
- Étude n° 9 La grandeur de la cité. Migrations et reproduction politique dans trois villages moose de la vallée du Mouhoun (Burkina Faso), Luigi Arnaldi di Balme, 2006, 46 p.
- Étude n° 10 Partenaires ou citoyens ? La parafiscalité à Dédougou (Province du Mouhoun, Burkina Faso), Mahamadou Diawara, 2006, 23 p.
- Étude n° 11 Approche sociologique de l’offre et de la demande de soins de santé. L’exemple des injections dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso), Rachel Médah, 2006, 23 p.
- Étude n° 12 La question de l’équité dans l’accès aux soins de santé au Burkina Faso. Le point de vue de quelques infirmiers et membres des comités de santé, Valery Ridde, 2006, 36p.
- Étude n° 13 « Si tu as les feuilles, tu fais la loi ! » Représentations et pratiques des jeunes Ouagalais pendant la campagne présidentielle de 2005 (Burkina Faso), Julien Kieffer, 2006, 20 p.
- Étude n° 14 Un unanimisme politique presque parfait. Les élections municipales du 23 avril 2006 dans trois communes de la province des Balé (Centre-ouest, Burkina Faso), Jean-Pierre Jacob, 2006, 38 p.
- Étude n° 15 Citoyenneté locale et citoyenneté formelle. La délivrance des pièces d’état civil à Boromo (province des Balé) et à Réo (province du Sanguié), Houodiè Malo, Rachel Médah, 2007, 46 p.
- Étude n°16 De la cour à la rue. Ethnographie de l’assainissement dans deux petites villes du Burkina Faso (Réo, Boromo). Anne-Lise Granier, Issouf Hema, Peter Hochet, 2007, 49 p.
- Étude n°17 Les services publics à l’échelle locale. Éducation primaire, action sociale, santé, et approvisionnement en eau dans la commune de Boromo (Province des Balé, Burkina Faso). Jean-Pierre Jacob, Issouf Héma, Peter Hochet, Malo Houodié, Rachel Médah, Sayouba Ouédraogo, 2007, 133 p.
- Étude n°18 Le « prix de la vie ». Impôts et taxes dans la commune de Sirakorola (Cercle de Koulikoro, Mali). Mahamadou Diawara, 2007, 27 p.
- Étude n°19 La communalisation intégrale au Burkina Faso. Élections municipales et reconfiguration des arènes locales dans le Ganzourgou, Mahamadou Diawara, 2007, 18 p.
- Étude n°20 Gestion des déchets et assainissement à Fada N’Gourma : deux réalités, un récit. Laure Albigès, 2007, 39 p.